

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VÉCU DE LA MATERNITÉ CHEZ DES JEUNES MÈRES
D'ORIGINE HAÏTIENNE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
MYRIAM BEAUGÉ

JUILLET 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522- Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que « conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire ».

REMERCIEMENTS

Mes remerciements les plus sincères à mes parents, Solange et Denis, de m'avoir toujours soutenue dans tout ce que j'entreprends et de nous avoir inculqué, à ma sœur et moi, le goût de nous surpasser. Merci d'avoir toujours cru en moi.

À ma sœur Edlyne, pour ton soutien et ta complicité, je te remercie.

Un grand merci à mon tendre compagnon de tous les jours, Danny, pour son soutien indéfectible et son aide précieuse.

À mon fils William, qui, par sa joie de vivre et ses innombrables sourires, m'a permis de persévérer dans les moments difficiles.

Une reconnaissance toute spéciale à ma directrice de mémoire, Ginette Berteau pour sa patience infinie et ses judicieux conseils.

Merci aux jeunes mères ayant accepté de partager une page de leur histoire.

Finalement, je tiens à remercier tous les membres de ma famille qui, par leurs sacrifices passés, ont permis de tracer le chemin pour les générations futures.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES	viii
RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 Définition et portrait statistique des grossesses adolescentes.....	3
1.1.1 Portrait statistique des grossesses adolescentes au Canada et au Québec.....	4
1.2 Valeurs sociétales et grossesses à l'adolescence.....	5
1.3 Interruptions volontaires de grossesse et parcours de la poursuite de grossesse	8
1.4 Influence du contexte socioéconomique	9
1.5 Situation de grossesse et de maternité dans les groupes minoritaires	11
1.5.1 Portrait canadien des grossesses au sein des groupes minoritaires	12
1.5.2 Jeunes mères de groupes minoritaires au Canada et au Québec.....	13

1.5.3 Situation des jeunes mères de la communauté haïtienne au Québec...	14
1.6 Synthèse.....	18
CHAPITRE II	
CADRE CONCEPTUEL.....	20
2.1 Grossesses et maternité chez les jeunes mères et développement social et affectif.....	20
2.1.1 Développement cognitif à l'adolescence.....	20
2.1.2 Processus décisionnel chez les adolescents.....	23
2.2 Intersectionnalité.....	25
2.2.1 Intersectionnalité et femmes de minorités visibles.....	27
2.3 Théories par rapport à la fécondité au sein des groupes minoritaires.....	29
2.4 Schéma conceptuel.....	32
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE.....	33
3.1 Stratégie générale de recherche.....	33
3.2 Population à l'étude.....	34
3.3 Recrutement des sujets.....	34
3.4 Méthode et instruments de collecte de données.....	36
3.5 Limites de l'étude.....	37
3.6 Considérations éthiques.....	38

CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	40
4.1 Portrait sociodémographique des répondantes.....	40
4.2 Relations familiales dans le milieu d'origine.....	43
4.3 Origine ethnique.....	45
4.4 Défavorisation.....	47
4.4.1 Défavorisation matérielle.....	47
4.4.2 Conditions économiques pendant la grossesse.....	49
4.4.3 Situation économique depuis la naissance de l'enfant.....	50
4.4.4 Défavorisation sociale.....	51
4.5 Éléments influençant la prise de décision d'une adolescente lors d'une grossesse.....	52
4.5.1 Découverte de la grossesse.....	53
4.5.2 Parcours du devenir enceinte.....	53
4.5.3 Décision de la poursuite de la grossesse.....	54
4.6 Importance des liens affectifs à l'adolescence.....	56
4.7 Facteurs d'influence sur la décision de poursuivre une grossesse à l'adolescence.....	57
4.7.1 Présence de jeunes mères dans l'entourage.....	57
4.8 Aspirations futures des jeunes mères.....	58
4.9 Synthèse des résultats.....	59

CHAPITRE V	
ANALYSE ET DISCUSSION	61
5.1 Développement social, affectif et cognitif à l'adolescence	61
5.1.1 Relations avec les pairs.....	62
5.1.2 Différenciation et milieu familial	65
5.1.4 Prise de risques à l'adolescence	66
5.2 Opinion face à l'interruption volontaire de grossesse et parcours de la poursuite de la grossesse.....	67
5.3 Intersectionnalité.....	68
5.3.1 Genre	69
5.3.2 Origine ethnique	69
5.3.3 Défavorisation	70
5.4 Transition à l'âge adulte.....	73
5.5 Théories par rapport à la fécondité au sein des groupes minoritaires	73
5.6 Projets d'avenir	74
5.7 Synthèse.....	74
CONCLUSION.....	77
Limites de l'étude.....	79
Pistes d'intervention.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1	Portrait sociodémographique des répondantes	41
Tableau 4.2	Portrait de la situation des jeunes femmes au moment de la grossesse.....	42

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1	Schéma conceptuel.....	31
------------	------------------------	----

RÉSUMÉ

Cette recherche qualitative exploratoire porte sur l'expérience de maternité de jeunes mères de la communauté haïtienne de Montréal, telle qu'elles la perçoivent. Le peu d'écrits et de recherches faites sur le sujet motive le choix de ce thème.

Les grossesses et la maternité à l'adolescence suscitent des réactions, tant au niveau sociétal, familial que personnel. Des variations sont constatées au niveau du nombre de maternités à l'adolescence, les zones les plus défavorisées connaissant des taux considérablement plus élevés que les régions les plus favorisées. Il a également été recensé que certains groupes minoritaires connaissent des taux de maternité plus élevés que la population générale, et ce, dans plusieurs sociétés. C'est notamment le cas des jeunes afro-américaines et des jeunes femmes d'origine haïtienne au Québec. Pour une compréhension plus approfondie est adopté un cadre conceptuel qui s'appuie d'abord sur des notions liées au développement social, affectif et cognitif à l'adolescence. Celles-ci sont enrichies de l'intersectionnalité, ce qui permet d'examiner de quelle manière l'intersection de l'âge, du genre, du statut social et de l'origine ethnique a un impact sur la réalité des jeunes mères. Les théories liées à la fécondité au sein de groupes minoritaires sont également étudiées.

La collecte de données s'est effectuée à l'aide d'entretiens semi-dirigés auprès de huit jeunes femmes ayant donné naissance à un enfant avant l'âge de 20 ans. Les thèmes abordés sont le contexte social et économique, tant avant la naissance de l'enfant que depuis qu'elles sont devenues mères, leur perception par rapport à leur situation, les relations familiales et le soutien.

Les résultats ont mis en lumière le fait que le choix de la maternité pour les jeunes mères d'origine haïtienne est un amalgame complexe de valeurs morales et personnelles, de conditions socioéconomiques et de la phase de développement de l'adolescence dans laquelle elles se trouvaient lors de leur grossesse. Les jeunes femmes d'origine haïtienne rencontrées font face à des conditions de vie et économiques difficiles qui constituent des obstacles structureaux importants. Dans cette optique, la grossesse et la naissance d'un enfant à un jeune âge peuvent être perçues comme une pratique adaptative et offrir une alternative viable au peu d'options qui leur sont offertes en tant que jeune femme issue d'un groupe minoritaire défavorisé.

Les limites de l'étude concernent l'échantillon des huit jeunes mères d'origine haïtienne qui ne peut permettre une généralisation des données par rapport au vécu de toutes les jeunes mères, y compris celles de la communauté haïtienne.

MOTS-CLÉS : Jeunes mères, communauté haïtienne, processus décisionnel, défavorisation, intersectionnalité.

INTRODUCTION

Ayant œuvré comme travailleuse sociale dans le quartier St-Michel, quartier pluriethnique de Montréal, nous avons eu l'occasion de côtoyer de nombreuses jeunes mères. Par un heureux hasard de la vie, nous avons eu la chance de visionner un documentaire produit par la Maison d'Haïti sur la question des mères adolescentes dans la communauté haïtienne. Cette vidéo s'attarde aux circonstances entourant la grossesse et leur nouvelle vie en tant que mère. Ce documentaire se base sur une étude ayant démontré que les adolescentes des communautés noires de milieux défavorisés au Québec sont 50 % plus nombreuses, suite à l'annonce d'une grossesse, à prendre la décision de poursuivre leur grossesse (Brès, 2005). C'est le visionnement de cette vidéo et une collaboration informelle avec l'intervenante de la Maison d'Haïti responsable du programme pour les mères qui ont suscité un intérêt tout nouveau pour la question des jeunes mères. En effet, notre intérêt est passé de purement clinique à des interrogations plus théoriques concernant les circonstances et les conditions entourant la maternité chez ces jeunes femmes.

Nous avons donc décidé de nous pencher sur les facteurs et les conditions jouant un rôle dans la réalité des jeunes femmes d'origine haïtienne ayant décidé de poursuivre leur grossesse et la manière dont se vit leur expérience de maternité. Pour répondre à ces interrogations, nous formulons la question générale de recherche suivante : « Comment les jeunes mères d'origine haïtienne décrivent-elles les raisons de la poursuite de la grossesse ainsi que leurs expériences de maternité ? »

Pour tenter de répondre à cette question, le présent mémoire se structurera de la manière suivante : le premier chapitre examine les grossesses à l'adolescence dans

divers pays et les réactions sociales qu'elles suscitent. Une attention plus particulière est portée à la situation des jeunes mères des groupes minoritaires.

Le second chapitre détaille le cadre conceptuel sur lequel se fonde ce mémoire basé sur le développement à l'adolescence, les théories liées à la fécondité dans les groupes minoritaires ainsi que l'intersectionnalité.

Le troisième chapitre, quant à lui, vise à présenter la méthodologie privilégiée pour cette étude qualitative, soit la population à l'étude, la méthode de collecte des données, les limites de l'étude ainsi que les considérations éthiques.

Le quatrième chapitre présente les résultats obtenus lors des entretiens avec les jeunes mères d'origine haïtienne.

Le cinquième et dernier chapitre est consacré à l'analyse des résultats à la lumière du cadre conceptuel et permet de dégager des pistes de réflexion pour l'intervention.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Pour mieux comprendre la réalité des jeunes mères de la communauté haïtienne de Montréal, il importe d'étudier les éléments liés à leur situation propre mais également le contexte global dans lequel elles évoluent.

Ainsi, le présent chapitre examine plusieurs faits liés à la grossesse à l'adolescence. Au premier point, une définition de ce qui est communément entendu par les autorités de la santé publique lorsqu'il est question de jeune mère est proposée ainsi qu'un aperçu des considérations quantitatives des grossesses à l'adolescence, tant au niveau mondial que canadien. Le second point présente les réactions sociétales suscitées par les jeunes mères.

Pour une compréhension plus approfondie de la problématique, les facteurs liés à la prise de décision lors d'une grossesse à l'adolescence sont étudiés de même que les liens entre la défavorisation et les grossesses à l'adolescence. Enfin, les situations de grossesses à l'adolescence au sein des groupes minoritaires dans divers pays, plus particulièrement au sein des communautés afro-américaine et haïtienne au Québec, sont présentées.

1.1 Définition et portrait statistique des grossesses adolescentes

Chaque année, plus de 14 millions d'adolescentes accouchent dans le monde. De ce nombre, plus de 90 % des naissances se déroulent dans les pays dits en voie de développement. Les pays africains enregistrent les taux les plus élevés de grossesses à l'adolescence. L'Inde, le Bangladesh, l'Amérique latine et les Caraïbes

connaissent également de hauts taux de grossesses à l'adolescence. Dans les faits, plus de la moitié des femmes d'Afrique subsaharienne et approximativement le tiers en Amérique Latine et dans les Caraïbes accouchent avant l'âge de 20 ans (McIntyre, 2007). C'est d'ailleurs la définition communément reconnue lorsqu'il est question de grossesse à l'adolescence.

Au sein de la majorité des sociétés occidentales, l'âge lié au passage d'un statut à un autre est clairement établi. Par exemple, celui de l'adolescence à l'âge adulte est légalement défini, de même que le passage de l'âge d'adulte au statut d'aîné. De plus, les normes sociales définissent des périodes propices à l'avènement d'événements majeurs tels que l'âge considéré comme socialement acceptable pour devenir parent. Dans le cas de la maternité, les normes sociales liées à l'âge propice diffèrent grandement d'une société à l'autre. Dans certaines sociétés, les grossesses à l'adolescence ne sont pas vécues comme étant hors-norme et sont même encouragées. Par contre, dans la plupart des sociétés occidentales, les grossesses à l'adolescence revêtent un caractère inaccoutumé et les jeunes mères, définies comme ayant « conçu et donné naissance à un enfant avant l'âge de 20 ans », bousculent les normes sociales établies (Luong, 2008, p. 6). À cet effet, la norme sociale dominante préconise l'autonomie de l'individu, c'est-à-dire de tenter le plus rapidement possible de terminer ses études et de trouver un emploi pour subvenir à ses besoins (Manseau, 1998).

1.1.1 Portrait statistique des grossesses adolescentes au Canada et au Québec

Parmi les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), le Chili, le Mexique, la Turquie et les États-Unis ont les taux les plus élevés (OCDE, 2013). En 2011, le Canada, quant à lui, a connu un taux de 1,3 % de toutes les femmes ayant donné naissance au Canada âgées de moins de 20 ans (Milan, 2013).

En général, au Canada, on a observé, depuis les années 1980 jusqu'à maintenant, les plus faibles taux de fécondité depuis 1926 chez les jeunes femmes âgées de moins de 20 ans (Milan, 2013). Sur le plan provincial et territorial, en 2011, la proportion de jeunes mères est la plus élevée au Nunavut, à 20,8 %, suivi par les Territoires du Nord-Ouest et la Saskatchewan, à 8,1 % chacun. Cette proportion est nettement moindre au Québec, avec un taux de 2,5 %, ce qui le place parmi les deux territoires canadiens où le taux est le plus faible avec la Colombie-Britannique (Milan, 2013).

Au Québec, moins d'e 1 % des jeunes femmes âgées entre 15 et 19 ans a eu un enfant en 2013. Il s'agirait du plus faible niveau jamais enregistré (Girard, 2014).

1.2 Valeurs sociétales et grossesses à l'adolescence

Dans la majorité des nations de l'OCDE, il y aurait une diminution marquée du nombre de grossesses à l'adolescence, allant parfois jusqu'à 75 % (Unicef, 2001).

Pourtant, peu importe le nombre de jeunes mères au sein d'une société donnée, celles-ci provoquent toujours des réactions sociales, qu'elles soient positives, mitigées ou carrément négatives. La maternité à l'adolescence a toujours existé et, par conséquent, les jeunes mères également. Elle n'est donc pas un problème en soi. Dans le contexte social actuel, elle peut cependant se présenter comme une étape difficile dans la vie d'une jeune fille. Les difficultés possibles s'expliquent en partie par le caractère hors-norme de la situation de grossesse. En effet, chaque société impose des normes sur les activités que devraient accomplir ses membres à différents moments de leur cycle de vie. Au Québec, dans le cas de la maternité, la norme sociale veut qu'elle s'accomplisse au cours de la vie adulte. Les réactions négatives face aux grossesses adolescentes peuvent s'expliquer par le fait qu'il est socialement bien vu d'avoir un enfant après être parvenu à obtenir une certaine stabilité sociale et économique. Les grossesses adolescentes viennent bousculer cette norme et sont donc souvent considérées comme non désirables. Les difficultés

sociales et économiques vécues par une grande partie des jeunes mères viennent conforter les idées négatives face à la maternité à l'adolescence et ses conséquences. À cet effet, plusieurs études concluent que les mères adolescentes sont susceptibles de connaître un niveau social et économique moindre que les femmes ayant des enfants à un âge plus tardif (Luong, 2008). Enfin, Charbonneau (2003) souligne que la maternité à l'adolescence touche plus que l'individu seulement. Les conséquences de l'arrivée de l'enfant interpellent tous ceux avec qui la jeune mère est et sera en relation, y compris l'enfant lui-même.

Deux types de phénomène expliquent l'inquiétude sociale face à ce phénomène : d'une part, la persistance des tabous concernant la sexualité adolescente et, d'autre part, la marginalisation sociale des jeunes parents.

Le système de valeurs de certaines sociétés rend parfois très difficile l'acceptation de l'existence de la sexualité à l'adolescence. En effet, « plus une société est disposée à prendre acte du caractère inéluctable de la sexualité des jeunes, plus elle est en mesure de mettre en œuvre des politiques de prévention efficaces » (Unicef, 2001).

La stigmatisation des jeunes parents est donc intimement liée aux perceptions de la sexualité adolescente dans les pays industrialisés. De ce point de vue, Daguerre et Nativel (2003) distinguent trois types de société.

Dans le premier groupe, les adolescents doivent être préservés le plus longtemps possible de la sexualité. Strictement réservé aux adultes, l'acte sexuel n'est acceptable que si les individus sont en mesure de fonder une famille tout en ayant une certaine autonomie financière. Les messages véhiculés dans le système scolaire et dans les médias présentent alors le report des premières relations sexuelles et la chasteté de façon très positive. La sexualité ne pouvant s'épanouir que dans le cadre du mariage, elle ne doit pas être gaspillée dans des relations sans amour. C'est le cas, par exemple, des États-Unis.

Dans le deuxième groupe, qui inclut les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, on continue à traiter la sexualité adolescente comme un phénomène à combattre. Les jeunes sont fortement encouragés à repousser l'âge du premier rapport sexuel. Néanmoins, la sexualité juvénile apparaît comme un mal inévitable qu'il faut accompagner, en raison de l'inefficacité des dispositifs répressifs ou du déni.

Le troisième groupe comprend les pays d'Europe continentale et scandinave, dont la France, la Suisse et la Suède. Les pouvoirs publics ne nient pas le droit des jeunes à la sexualité. Il s'agit plutôt de leur permettre d'en contrôler les risques en mettant à leur disposition les moyens de contraception adéquats qui tiennent compte de leurs moyens financiers et de leur besoin de confidentialité (Daguerre et Nativel, 2003).

Certaines sociétés, telles le Canada, ont une position alliant des éléments des trois groupes. Tout en reconnaissant l'existence d'une sexualité adolescente, il y a également un désir de voir les jeunes retarder l'âge des premières relations sexuelles. D'un autre côté, les jeunes ont accès librement à de l'information sur la contraception et aux moyens contraceptifs s'ils le désirent. Les rapports sexuels à l'adolescence ne sont pas mal vus à proprement dire, mais ils ne sont pas encouragés non plus. Des programmes sont également mis sur pied spécifiquement pour la clientèle adolescente, permettant ainsi de répondre à ses besoins.

La réduction du nombre de grossesses à l'adolescence est une priorité de la santé publique souvent citée par les autorités gouvernementales de plusieurs pays, y compris le Canada. Dans cette optique, de nombreux programmes de prévention sont élaborés et mis en œuvre. Ceux-ci prennent pour prémisse que les grossesses à l'adolescence sont non planifiées et qu'elles sont dues à un manque d'informations et/ou à l'absence ou à la mauvaise utilisation de contraceptifs. Par contre, plusieurs études ont démontré qu'une proportion des grossesses à l'adolescence n'est pas accidentelle. Un certain nombre de critères ont été identifiés permettant ainsi de considérer une grossesse à l'adolescence comme clairement planifiée. Ces indicateurs sont la manifestation d'un désir et une intention d'être enceinte, l'arrêt de

l'utilisation de moyens contraceptifs, une discussion et une entente avec le partenaire par rapport à une éventuelle grossesse ainsi que l'impression d'être à un stade de vie propice et favorable pour avoir un enfant (Barrett et Wellings, 2002).

1.3 Interruptions volontaires de grossesse et parcours de la poursuite de grossesse

Il y a une quarantaine d'années, les adolescentes enceintes se trouvaient souvent contraintes au mariage ou devaient confier leur enfant à l'adoption. À ce moment, l'avortement était une pratique illégale (Goulet, Marcil, Kamdom et Toussaint-Lachance, 2001). En effet, la loi n'autorisait pas les femmes qui désiraient interrompre leur grossesse à recourir à l'avortement (Statistique Canada, 1997). La situation actuelle diffère grandement. Les adolescentes québécoises ont maintenant la possibilité de faire des choix par rapport aux options qui leur sont offertes lors d'une grossesse et l'avortement en fait maintenant partie. De nombreuses ressources et informations sont fournies aux jeunes femmes pour qu'elles puissent effectuer un choix éclairé et avec lequel elles se sentent à l'aise.

Au Canada, depuis la fin des années 1990, on observe environ une interruption volontaire de grossesse pour trois naissances (Girard, 2012). C'est habituellement au Québec que l'on compte le plus d'avortements pour 100 naissances, avec un taux avoisinant 42, et c'est en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick qu'on en compte le moins, soit autour de 14. Dans les autres provinces et territoires, le taux se situe habituellement entre 15 et 30, avec peu de variations d'une année à l'autre (Martel et He, 2006).

Globalement, les taux d'interruption volontaire de grossesse sont à la hausse depuis une dizaine d'années chez les femmes de 35 ans et plus alors qu'ils sont à la baisse chez celles âgées de 15 à 24 ans. Par ailleurs, la proportion d'interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des femmes de 15 à 19 ans est en légère baisse depuis 1999, étant passée de 20 % à 17 % en 2003 (Martel et He, 2006).

En ce qui concerne le Québec, en 2011, un taux de 30 interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances était enregistré. C'est au sein du groupe d'âge compris entre 20 et 24 ans que le taux d'interruption volontaire de grossesse est le plus élevé, soit 3,1 %, alors qu'il est de 1,7 % pour les jeunes femmes de 15 à 19 ans (Girard, 2012).

Retenons que les taux de grossesse chez les moins de 20 ans ont connu une baisse considérable dans les dernières années. Malgré cette diminution, plusieurs jeunes femmes connaissent des grossesses à un jeune âge et font le choix de la poursuivre.

1.4 Influence du contexte socioéconomique

Dans une société donnée, outre les réactions sociales face aux jeunes mères, les conditions socioéconomiques dans lesquelles elles vivent ont également une influence sur leur réalité.

Dans plusieurs pays, dont le Canada et la Grande-Bretagne, il existe des variations des taux de grossesse à l'adolescence entre diverses régions géographiques. En effet, les secteurs avec les plus hauts taux de grossesse à l'adolescence sont également ceux connaissant les plus hauts taux de défavorisation (Cater et Coleman, 2006). Notons que la défavorisation est ici définie comme « un état observable et démontrable de désavantage relatif face à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu » (Townsend, 1987). Elle peut être matérielle lorsqu'elle renvoie à une privation de biens ou sociale lorsqu'elle touche la fragilité du réseau social (Pampalon et Raymond, 2003). En Grande-Bretagne, une étude a démontré que les jeunes femmes dont la famille provient de la classe ouvrière ont dix fois plus de chances d'avoir un enfant avant l'âge de 20 ans qu'une jeune femme de famille aisée (Cater et Coleman, 2006). De même, au Québec, en 2004, il a été observé que le taux de fécondité chez les jeunes femmes de 15 à 19 ans ayant le plus haut taux de défavorisation matérielle et sociale était cinq fois plus élevé que chez les

celles provenant des milieux les plus favorisées (Institut de santé publique du Québec, 2008). De plus, les jeunes femmes enceintes issues de milieux socioéconomiques défavorisés optent en plus grand nombre pour la poursuite de la grossesse que leurs semblables de milieu plus aisé (Goulet *et al*, 2001).

Par contre, il est très risqué d'établir un lien de cause à effet entre maternité à l'adolescence et défavorisation. En effet, il est difficile de déterminer si une maternité à l'adolescence est la cause de défavorisation ou si le fait de provenir d'un milieu défavorisé ne vient qu'exacerber l'effet d'une défavorisation préalable sur le futur (Luong, 2008). À ce propos, deux visions s'opposent par rapport aux conséquences d'une grossesse à l'adolescence chez les jeunes femmes de milieu défavorisé.

Une première stipule qu'une grossesse à l'adolescence chez une jeune femme de milieu défavorisé a peu d'impact sur ses qualifications professionnelles, son salaire ou son niveau d'emploi lorsque comparé, à l'âge de 30 ans, à d'autres jeunes du même milieu n'ayant pas connu de grossesse à l'adolescence. Il semblerait que ce soit plutôt la pauvreté et la défavorisation qui ont un effet plus grand que le fait d'avoir un enfant à l'adolescence (Ermish et Francesconi, 2003).

Cette façon d'analyser la situation est contestée par le Département britannique de l'éducation qui affirme que le fait d'avoir un enfant à l'adolescence a des conséquences négatives qui vont au-delà de la défavorisation initiale vécue par les jeunes. En effet, ce département estime que le fait d'avoir un enfant à l'adolescence exacerbe les conditions de vie difficiles, peu importe les conditions de vie déjà existantes (Britain's Department for Education and Skills, 2006).

Une corrélation est donc établie entre le taux de fécondité, l'issue de grossesse et le taux de défavorisation chez les jeunes femmes. Par contre, les études s'étant attardées au lien entre ces éléments identifient des facteurs de risque mais ne peuvent établir un lien direct de causalité (Luong, 2008).

1.5 Situation de grossesse et de maternité dans les groupes minoritaires

Au sein de plusieurs nations occidentales, des taux de grossesse et de maternité à l'adolescence plus élevés parmi les groupes minoritaires sont observés.

Au Royaume-Uni, les communautés bangladaise et caribéenne ont déjà connu des taux de grossesse à l'adolescence qui dépassaient grandement la moyenne nationale. Aux Pays-Bas, les communautés turque, surinamaïse et des Antilles néerlandaises connaissent également des taux élevés de jeunes mères. La Nouvelle-Zélande, quant à elle, a une proportion élevée de jeunes mères parmi sa population maorie (Unicef, 2001). L'écart observé pourrait être expliqué en partie par certaines valeurs culturelles des groupes valorisant le mariage ainsi que la maternité à un jeune âge. Les difficultés socioéconomiques que connaissent certains groupes minoritaires pourraient également offrir une piste d'explication par rapport aux taux plus élevés de grossesses adolescentes.

Aux États-Unis, pays abritant une population aux origines très diverses, les taux de grossesse à l'adolescence sont élevés parmi les populations d'origine hispanique. Il a été estimé qu'à 20 ans, 60 % des jeunes filles hispaniques ont été enceintes au moins une fois comparativement à 40 % au niveau national (Daguerre et Nativel, 2003). Cependant, c'est parmi les jeunes filles d'origine afro-américaine que l'incidence des grossesses est la plus élevée (Ventura, Mathews et Hamilton, 2001). En termes de nombre, les jeunes mères afro-américaines présentent des taux de grossesse adolescente surpassant le double de la moyenne nationale (Kost, Henshaw et Carlin, 2010). Une des pistes d'explication explorée pour mieux comprendre la situation est celle des conditions socioéconomiques. En effet, aux États-Unis une grande partie de la communauté afro-américaine doit faire face à de nombreux obstacles, tant sur le plan social qu'économique. La pauvreté, l'accès à l'éducation et au marché de l'emploi et la discrimination sont autant de difficultés auxquelles cette communauté doit faire face. Ces carences ont des répercussions sur les conditions de vie, la structure familiale et l'identité des Afro-Américains. Les

adolescents et adolescentes n'en sont pas exempts et grandissent, agissent, réagissent et prennent des décisions dans ce contexte difficile.

Dans la communauté afro-américaine en milieu défavorisé, la structure familiale est souvent composée d'une famille monoparentale avec à sa tête une femme vivant dans des conditions économiques difficiles. Gordon (1996) explique que cette structure peut influencer les adolescentes, car elles forgeront leur identité dans un contexte matriarcal et définiront la condition de femme adulte comme étant liée à la maternité. Merrick (1995), quant à lui, postule que dans ce milieu, la maternité devient la meilleure option possible parmi les choix restreints s'offrant à elles. Il est également possible, vu la prévalence élevée des grossesses dans cette communauté, qu'il y ait une certaine normalisation face aux grossesses à l'adolescence, c'est-à-dire que dans certains milieux on en est venu à accepter cet état de fait.

1.5.1 Portrait canadien des grossesses au sein des groupes minoritaires

Au cours des dernières années, la population canadienne appartenant aux groupes des minorités visibles a connu une croissance rapide. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit une minorité visible comme comprenant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Principalement en raison de l'immigration provenant de pays non européens, le nombre de personnes des minorités visibles est passé de 1,1 million, soit 4,7 % de la population canadienne totale en 1981, à près de 4 millions de personnes, ce qui représentait 13,4 % de la population canadienne en 2001 (Statistique Canada, 2003).

Une forte croissance peut être observée entre les recensements de 1996 et de 2001, passant, au cours de cette période, de 3,2 millions à 4 millions de personnes. Il s'agit d'une hausse de 24,6 % en cinq ans, soit bien davantage que celle de 1,3 % qu'a connu le reste de la population canadienne au cours de la même période

(Caron-Malenfant et Bélanger, 2006). Alors que 11,2 % des Canadiens disaient appartenir à l'un ou l'autre des dix groupes de minorités visibles au Recensement de 1996, ils étaient 13,4 % à avoir fait de même en 2001 (Statistique Canada, 2003). Au sein de la population de minorités visibles, les Chinois et les Sud-Asiatiques comptaient les plus importants effectifs, avec respectivement 1,03 million et 917 000 personnes en 2001. Les Noirs venaient au troisième rang avec une population de 662 000 personnes (Caron-Malenfant et Bélanger, 2006). Cela signifie qu'environ le tiers des personnes de minorités visibles appartenait à l'un ou l'autre de ces trois groupes lors du Recensement de 2001 (Statistique Canada, 2003).

Avec environ 53 300 naissances en 2000-2001, les femmes des minorités visibles ont contribué à 14,2 % et 16,8 % de toutes les naissances vivantes au Canada. Au sein de ce groupe, les femmes les plus fécondes appartenaient aux groupes des Arabes/Asiatiques occidentales et des Sud-Asiatiques avec un nombre égal ou supérieur à deux enfants par femme. À l'opposé, les Coréennes, les Chinoises et les Japonaises présentaient des indices synthétiques de fécondité inférieurs à celui de la moyenne nationale. Entre les deux se trouvent les Latino-Américaines, les Noires, les Philippines et les Asiatiques du Sud-Est, dont la fécondité se situait près de la moyenne de l'ensemble des femmes de minorités visibles (Caron-Malenfant et Bélanger, 2006). Avec un nombre moyen d'enfants par femme de 1,70 en 2000-2001, les femmes de minorités visibles présentaient une fécondité supérieure à celle des femmes blanches, chez qui l'indice était de 1,51 (Caron-Malenfant et Bélanger, 2006).

1.5.2 Jeunes mères de groupes minoritaires au Canada et au Québec

Le groupe minoritaire canadien au sein duquel se retrouvent les taux les plus élevés de grossesse à l'adolescence est le groupe autochtone. En effet, les jeunes femmes ayant déclaré une ascendance autochtone ont des taux de plus du double de la moyenne nationale (Luong, 2008).

Malgré le fait que, dans l'ensemble, les femmes appartenant à une minorité visible ont un taux de fertilité plus élevé que la moyenne nationale, les jeunes femmes canadiennes immigrantes, appartenant ou non à une minorité visible, seraient moins susceptibles d'être mères à l'adolescence que les femmes nées au pays (Luong, 2008). Par contre, en ce qui concerne les jeunes femmes nées au pays appartenant à une minorité visible, peu d'études se sont penchées sur leur situation particulière pour en examiner le nombre et en étudier les caractéristiques. Dans cette perspective, la situation des jeunes mères de la communauté haïtienne au Québec sera examinée pour tenter de recueillir certaines informations, vu l'absence de connaissances sur le sujet.

1.5.3 Situation des jeunes mères de la communauté haïtienne au Québec

Les jeunes mères d'origine haïtienne appartiennent à un groupe ethnoculturel, une communauté qui a son histoire et ses propres caractéristiques. Les Canadiens d'origine haïtienne constituent l'un des plus importants groupes ethniques non européens au Canada. Lors du recensement de 2006, 91 435 personnes se sont déclarées d'origine ethnique haïtienne (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2010).

La plus grande proportion de la communauté haïtienne au Canada est concentrée au Québec. En 2001, 90 % des personnes qui ont déclaré être d'origine haïtienne habitaient au Québec contre 8 % en Ontario et 1 % respectivement en Colombie-Britannique et en Alberta. Cette année-là, près de 75 000 personnes d'origine haïtienne vivaient au Québec, où elles représentaient environ 1 % de la population totale de la province (Lindsay, 2007). Dans les faits, la très vaste majorité des Canadiens d'origine haïtienne habitent à Montréal. D'ailleurs, en 2001, on en dénombrait près de 70 000 (Lindsay, 2007).

Les Canadiens d'origine haïtienne sont un peu plus jeunes que le reste de la population. Toujours en 2001, les enfants de moins de 15 ans représentaient 28 %

de la communauté haïtienne, comparativement à 19 % pour l'ensemble de la population. La même année, 20 % des membres la communauté haïtienne contre seulement 13 % de la population totale étaient âgés de 15 à 24 ans (Lindsay, 2007).

Les Canadiens d'origine haïtienne sont moins susceptibles d'être mariés que les autres Canadiens. En 2001, seulement 43 % des Haïtiens âgés de 25 ans et plus l'étaient comparativement à 59 % de tous les Canadiens dans ce groupe d'âge. Les Canadiens d'origine haïtienne sont sensiblement plus susceptibles que le reste de la population d'être des parents seuls. En effet, toujours en 2001, 20 % de ceux qui étaient âgés de 25 ans et plus étaient des parents seuls comparativement à 6 % des Canadiens dans l'ensemble de la population qui faisait partie de ce groupe d'âge. Comme dans le cas de la population générale, les femmes représentent la grande majorité des parents seuls qui ont des racines haïtiennes. Par exemple, dans la communauté haïtienne, les femmes comptaient pour 89 % de tous les parents seuls contre 81 % pour la population totale. En fait, plus de 18 % de toutes les femmes d'origine haïtienne vivant au Québec étaient des mères seules, alors que ce n'était le cas que pour seulement 7,3 % de toutes les femmes québécoises (MICC, 2010).

Certaines caractéristiques propres à la communauté haïtienne pouvant affecter la situation des jeunes mères d'origine haïtienne sont ici abordées, soit la situation socioéconomique familiale, les grossesses hors-mariage et le rapport à la religion.

En lien avec ce qui a été mentionné précédemment, rappelons que les jeunes mères haïtiennes font partie d'une communauté dont les conditions socioéconomiques sont précaires, qui connaît des taux de chômage élevés et qui fait face à la pauvreté.

Les revenus des Canadiens d'origine haïtienne sont généralement plus faibles que ceux du reste de la population. Le revenu moyen pour ceux qui étaient âgés de 15 ans et plus se situait à un peu moins de 20 000 \$, soit presque 10 000 \$ de moins que le revenu moyen pour la population générale (Lindsay, 2007). Les Canadiens d'origine haïtienne sont beaucoup plus susceptibles de toucher des

revenus qui se situent en deçà des seuils de faible revenu de Statistique Canada. En 2001, 39 % de tous ceux qui ont déclaré être d'origine haïtienne vivait dans des situations de faible revenu, comparativement à 16 % de la population canadienne totale (Lindsay, 2007).

Les enfants d'origine haïtienne qui vivent au Canada sont tout particulièrement susceptibles de vivre dans des familles à faible revenu. En 2001, 47 % de ces enfants âgés de moins de 15 ans vivaient dans des familles ayant des revenus inférieurs au seuil de faible revenu, comparativement à 19 % de tous les enfants au Canada (Lindsay, 2007). Ces données mettent donc en lumière le contexte de défavorisation dans lequel évoluent les jeunes femmes de la communauté haïtienne.

Connaissant le lien établi entre le taux de défavorisation et le taux de fécondité et d'issue de grossesse chez les jeunes femmes, ces statistiques revêtent une importance capitale dans la compréhension des choix et des conséquences de ces taux chez les jeunes mères de la communauté haïtienne de Montréal.

La définition de la famille semble primordiale à la compréhension de la communauté haïtienne, plus particulièrement à la situation des jeunes mères. Dans la communauté haïtienne, la famille se définit non pas uniquement en tant qu'un groupe d'individus reliés entre eux par leur descendance d'un ancêtre commun, mais plutôt comme un regroupement de personnes ayant un lien de parenté ou non et ne vivant pas nécessairement ensemble. L'aspect communautaire y est prépondérant (Bédard, 1994). La structure familiale haïtienne traditionnelle est décrite par Durand (1980) comme étant à la fois patriarcale et matrifocale. En effet, bien que le père représente l'autorité, la mère est celle qui, dans les faits, exerce cette autorité et veille au bien-être de la famille. Elle est également la gardienne des traditions et veille à les transmettre.

Au sein de la communauté haïtienne, la fécondité dans le cadre du mariage a une signification importante et porter un enfant est considéré comme très valorisant.

Dans les familles haïtiennes, « la procréation représente généralement un privilège de la nature, autrement dit, un événement de joie. (...). Cependant, la grossesse précoce hors du mariage dans les milieux haïtiens est une source de tension et de division familiale lorsqu'elle survient dans le pays d'origine, et encore plus lorsqu'elle se produit en terre étrangère » (Raphaël, 2006). En ce qui concerne la communauté haïtienne de Montréal, la réaction de non-acceptation des parents peut être plutôt rigide, parfois même violente. De telles situations peuvent même provoquer le départ de la jeune fille de la famille, quand ce ne sont pas les parents eux-mêmes qui la rejettent du milieu familial (Raphaël, 2006).

La religion revêt une importance particulière pour la communauté haïtienne. En 2001, 59 % des Canadiens d'origine haïtienne se sont déclarés catholiques, alors que 35 % appartenaient à une confession protestante ou autre confession chrétienne. Relativement peu de Haïtiens ont affirmé n'avoir aucune appartenance religieuse (6 %) (Lindsay, 2007).

Dans cette communauté, l'importance de la religion est un élément non négligeable dans le contexte de la maternité à l'adolescence. La religion peut exercer un rôle prépondérant sur la sexualité, en proposant un certain nombre de valeurs pouvant avoir une influence à plusieurs niveaux. Par exemple, la sexualité avant le mariage peut être jugée répréhensible et, dans les milieux plus religieux, l'utilisation de méthodes contraceptives peut être proscrite et l'avortement perçu comme un crime (Bédard, 1994). Dans la famille haïtienne traditionnelle, la sexualité demeure un sujet tabou, d'autant plus lorsqu'il est question des jeunes. Dans certains cas, les parents pour qui la congrégation religieuse occupe une grande place dans la vie familiale, une grossesse de leur fille avant le mariage est accablant. La grossesse de la jeune femme peut être vécue comme la honte, la perte d'honneur et la preuve d'une incompétence parentale. Il peut en résulter une source de conflits entre les parents et la jeune femme, pouvant aller jusqu'à la rupture des relations (Raphaël, 2006).

Ces facteurs peuvent donc permettre de comprendre en partie le milieu dans lequel évoluent les jeunes femmes d'origine haïtienne ainsi que la réalité vécue dans la famille et dans la communauté lorsqu'advient une grossesse et, subséquemment, la maternité.

1.6 Synthèse

Les grossesses et la maternité à l'adolescence suscitent des réactions, tant au niveau sociétal, familial que personnel. Certaines sociétés réagissent fortement face à la sexualité vécue par les adolescents et les conséquences qu'elle engendre. De plus, au sein même des sociétés, des variations sont constatées au niveau du nombre de maternité à l'adolescence. En effet, les zones les plus défavorisées connaissent des taux de maternité adolescente considérablement plus élevés que les régions les plus favorisées.

Des variations sont constatées en ce qui concerne les grossesses et les maternités à l'adolescence au sein des groupes minoritaires. Certains de ces groupes connaissent des taux de maternité plus élevés que la population générale, et ce, dans plusieurs sociétés. C'est notamment le cas des jeunes afro-américaines et des jeunes femmes d'origine haïtienne au Québec.

Des similitudes sont remarquées entre divers éléments socioéconomiques de la communauté afro-américaine et de la communauté haïtienne. En effet, ces deux communautés, en situation de minorité visible, connaissent des taux de chômage, de pauvreté et de monoparentalité élevés. De plus, les deux communautés sont plus jeunes que les populations générales.

En ce qui a trait au cas des jeunes d'origine haïtienne, peu d'éléments sont connus quant aux raisons justifiant cet état de fait. Il pourrait y avoir certains éléments de réponse en regard de la culture et de la défavorisation, mais ceux-ci demeurent hypothétiques et méritent d'être étudiés davantage. Le peu d'écrits et de recherches

faites sur le sujet fait en sorte que l'état de connaissances sur la réalité des jeunes mères de la communauté haïtienne est assez faible. Notre question de recherche est donc : « Comment les jeunes mères d'origine haïtienne décrivent-elles les raisons de la poursuite de la grossesse ainsi que leurs expériences de maternité ? »

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

Les jeunes mères de la communauté haïtienne, qui font l'objet de la recherche, ont à faire face aux perceptions négatives liées à l'âge choisi pour être mère, au fait d'être femme et également d'être Noire. Pour étudier la réalité de ces jeunes mères, il importe de tenir compte de l'ensemble des éléments composant leur réalité personnelle et sociale. À cet effet, nous adoptons un cadre conceptuel comprenant des notions liées au développement social, affectif et cognitif à l'adolescence. Une attention particulière sera apportée au processus décisionnel. Ce cadre conceptuel sera enrichi par l'intersectionnalité, ce qui permettra d'examiner les relations d'entrecroisement entre leurs caractéristiques sociales en tant que jeune femme originaire d'un groupe minoritaire ainsi que d'éléments pouvant influencer la prise de décision lorsqu'advient une grossesse à l'adolescence.

2.1 Grossesses et maternité chez les jeunes mères et développement social et affectif

Certains éléments propres au développement à l'adolescence, tels les habiletés cognitives, influencent la réalité des jeunes mères.

2.1.1 Développement cognitif à l'adolescence

Tout d'abord, les habiletés cognitives influencent la décision chez les adolescents. Elles sont liées au processus mental de la connaissance, au raisonnement, à la capacité de penser et de se projeter dans l'avenir. Les éléments liés aux habiletés

cognitives dans le cas de prise de décision chez les adolescents sont multiples. On y retrouve la notion de coûts versus bénéfices qui réfère au fait que face à une situation donnée, il importe de mesurer les effets négatifs et de prendre une décision qui, tout en tenant compte des conséquences, accorde plus d'importance aux bénéfices associés. La perception des coûts et des bénéfices associés à une situation variera selon le stade cognitif atteint par un(e) adolescent(e) (Gordon, 1996).

Ensuite, il y a le niveau de connaissances sur un sujet et l'habileté de l'adolescent(e) à les utiliser. Cette habileté influence la prise de décision.

L'âge est également d'une grande importance, puisqu'il a un impact direct sur le développement cognitif des individus. Les adolescents n'ont pas atteint le même degré de développement que les adultes, ce qui influence la manière dont ils prennent des décisions.

Gordon (1996) a élaboré une théorie sur le processus décisionnel chez les adolescents basée sur divers aspects. Il a spécifiquement déterminé et appliqué les éléments du processus de décision à la grossesse à l'adolescence. Selon lui, il existe des éléments primordiaux à étudier dans toute recherche liée à la prise de décision chez les adolescentes enceintes. Cet aspect du développement sera traité plus à fond dans le point suivant.

Tout d'abord, un modèle basé sur les théories de Piaget a été élaboré et il stipule que les adolescents traversent une phase égocentrique au cours de laquelle ils sont préoccupés et centrés sur eux-mêmes (Gordon, 1996). Cela leur donne souvent un sentiment d'invincibilité et d'immortalité. Plusieurs auteurs ont lié cette théorie au fait que certains adolescents ont l'impression que la grossesse n'arrive qu'aux autres, et ne peut donc pas leur arriver.

Il y a ensuite la formation de l'identité, car l'adolescence est une période charnière au cours de laquelle un individu développe son identité. En effet, c'est au cours de cette période qu'est définie la perception de soi par rapport au monde environnant. Cette période est donc essentielle à la définition pour une jeune de ce qu'elle définit comme étant « femme ». Cette définition peut être liée à la condition de mère, d'indépendance financière ou à d'autres facteurs.

Au cours de l'adolescence, le besoin d'être avec ses pairs semble primordial pour l'adolescent. Ce désir d'intimité et de contacts se fait quelquefois au prix d'autres facteurs. En effet, malgré la connaissance d'une conséquence négative, certains adolescents préféreront prendre un risque plutôt que de ne pas être en contact avec leurs pairs. Par exemple, une jeune femme pourrait décider d'avoir des rapports sexuels non protégés avec son amoureux plutôt que de risquer de ne pas avoir d'intimité avec lui. Tel que précédemment mentionné, l'adolescence se caractérise aussi par un certain sentiment d'immortalité et d'invulnérabilité qui se traduit parfois par des prises de risque, car les adolescents prennent souvent pour acquis que rien ne peut les atteindre.

Il est généralement établi que l'atteinte d'une certaine maturité chez les adolescents varie fonction du sexe. En effet, la maturation physiologique et psychologique diffère selon qu'on soit de sexe féminin ou masculin sur plusieurs points (Gordon, 1996).

La famille dans laquelle évolue ou a évolué une adolescente est un élément essentiel à considérer dans la compréhension du processus décisionnel. En effet, elle est souvent un milieu inculquant des croyances, des valeurs et la notion de comportement accepté, tant dans le milieu familial qu'à l'extérieur. L'adolescence est caractérisée par le besoin grandissant de réguler les comportements et les affects pour permettre l'atteinte de buts à long terme en se distançant du milieu familial qui, jusqu'alors, a offert un cadre réglementé (Steinberg, 2005). En effet, au cours de l'adolescence, les pairs permettent à l'individu de se distancer peu à peu du milieu familial et de se créer une identité propre. Au cours de cette période, l'influence des

pairs prend de plus en plus d'importance. En ce qui concerne la grossesse à l'adolescence, on peut poser l'hypothèse que, pour une jeune femme ayant dans son environnement plusieurs jeunes mères, cela pourrait avoir un impact sur sa perspective face à la grossesse à l'adolescence et son issue (Tabberer, Hall, Prendergast et Webster, 2000).

2.1.2 Processus décisionnel chez les adolescents

Pour être en mesure de comprendre les éléments entrant en ligne de compte lorsqu'une adolescente doit prendre une décision sur le fait d'avoir un enfant ou non, il importe de la situer dans le cadre plus général de la prise de décision à l'adolescence.

Pour qu'une décision éclairée puisse être prise, certaines conditions doivent être présentes, soit la connaissance des détails entourant la situation face à laquelle la décision doit être prise, les acteurs impliqués, les objectifs ainsi que les conséquences et contraintes du choix.

Des études ont démontré qu'il existe des différences dans le processus décisionnel entre les adolescents et les adultes. Cette différence serait due à des facteurs cognitifs, compte tenu que les adolescents n'ont pas atteint le même degré de maturité qu'un adulte. Cet état de fait affecterait le jugement dans le processus de prise de décision, plus particulièrement le manque de maturité cognitive qui toucherait l'analyse de la responsabilité et la projection dans l'avenir.

Divers éléments entrent en ligne de compte dans le processus de prise de décision chez les adolescents, ils peuvent être divisés en trois catégories : les habiletés cognitives, le développement social et psychologique, ainsi que les influences culturelles et sociales (Gordon, 1996). Dans le cas des jeunes mères, certains éléments plus spécifiques sont à examiner.

Les jeunes femmes enceintes doivent prendre les mêmes décisions que toutes les autres adolescentes en ce qui concerne l'école, le travail et les relations interpersonnelles. De plus, elles font face à une série de décisions difficiles concernant l'issue de leur grossesse : l'avortement, l'adoption ou donner naissance à un enfant. Il est intéressant de se pencher sur les éléments ayant un impact sur cette décision. Pour ce faire, il importe d'examiner la situation des jeunes femmes dans le contexte plus large qu'est le processus de décision à l'adolescence et les facteurs qui l'influencent.

Les éléments d'influence les plus couramment recensés entrent en ligne de compte lorsqu'une jeune femme doit décider de l'issue de sa grossesse sont les réactions de l'entourage face à la grossesse. En effet, si, lors de l'annonce de la grossesse, les réactions de l'entourage sont positives, les jeunes femmes sont plus portées à la poursuivre. De plus, la présence d'autres mères adolescentes dans l'entourage et dans la communauté, la vision et l'opinion de l'adolescente face à l'avortement, l'opinion exprimée par l'entourage et le soutien du réseau social peuvent également avoir une influence sur la prise de décision. Le fait que l'adolescente associe la maternité à la transition à l'âge adulte peut également l'influencer (Tabberer, Hall, Prendergast et Webster, 2000).

Hamman (2002), psychologue québécoise, a tracé trois parcours types d'adolescentes enceintes prenant la décision de poursuivre leur grossesse.

Le premier « parcours du devenir enceinte » est le « désir planifié » (Hamann, 2002). Dans ce cas, la grossesse est vue par les jeunes femmes comme étant voulue et choisie. La poursuite de la grossesse est planifiée et est accompagnée d'un fort désir d'enfant.

Le deuxième parcours, nommé l'« accident désiré » (Hamann, 2002), indique une certaine ambivalence de la part de la jeune femme jusqu'à la confirmation de la grossesse. En effet, la grossesse est décrite comme étant entre le désiré et

l'accidentel, car elle n'est pas clairement planifiée mais, une fois confirmée, sa poursuite est désirée.

Dans le cas du troisième parcours, le « devenir enceinte accepté » (Hamann, 2002), la grossesse est accidentelle mais sa poursuite s'impose comme une évidence, soit par des arguments moraux ou par une confirmation tardive.

Ces trois parcours mettent en lumière le désir d'enfant qui existe chez certaines adolescentes et la manière dont il se concrétise par le choix de la poursuite de grossesse.

2.2 Intersectionnalité

L'intersectionnalité peut être définie comme un cadre d'analyse permettant d'examiner de quelle manière les catégories sociales et culturelles s'entrecroisent et les effets produits par ces croisements (McCall, 2005). Par exemple, les croisements peuvent concerner le genre, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la classe sociale ainsi qu'un handicap. Cette approche est utilisée pour analyser les procédés et les jeux de pouvoir entre les diverses catégories en jeu (Knudsen, 2005). Dans la majorité des cas, l'intersectionnalité se concentre plus spécifiquement sur les relations des minoritaires au sein de la culture majoritaire (Knudsen, 2005). Ce cadre d'analyse permet de mieux comprendre le positionnement social des sujets étudiés et ce en quoi cela les marginalise parfois (Staunaes, 2003).

L'usage de ce cadre conceptuel peut s'avérer complexe, puisqu'il importe de cerner les catégories en jeu pour permettre une analyse reflétant conformément la réalité vécue. Une analyse à l'aide du cadre conceptuel de l'intersectionnalité exige de tenir compte du concept de désavantages multiples qui renvoie au fait que les rapports sociaux de pouvoir sont des constructions sociales reflétant l'organisation du système social désiré par le groupe dominant (Ait Ben Lmadani, Diaye et Urdanivia, 2008). Ce qui implique donc qu'il y a des avantages liés à des caractéristiques

données. Dans certains cas, les rapports sociaux de pouvoir sont sur-additifs, car ils interagissent de manière croissante en défaveur des individus (Ait Ben Lmadani *et al.*, 2008). Ce concept n'élimine toutefois pas les croisements latéraux existant entre les diverses catégories sociales d'un individu. En effet, dans certaines circonstances, une condition habituellement considérée comme défavorable peut se révéler être de moindre importance qu'une autre. Il importe donc d'examiner soigneusement les catégories sociales et leurs interactions dans des circonstances données pour être en mesure d'en dégager le sens véritable.

En ce qui concerne les jeunes mères de la communauté haïtienne, elles ont à faire face à leurs conditions de jeune, de femme, de noire et de condition économique défavorisée. Elles sont donc touchées, tant au niveau de l'âge, du sexe, de l'appartenance ethnique que de la classe sociale. Toutes ces catégories peuvent amener leur lot de discriminations et l'étude de leurs croisements peut se révéler intéressante pour la compréhension de leur réalité, d'où le choix de l'intersectionnalité. D'ailleurs, Geronimus (2003), chercheuse américaine, explique la problématique de la grossesse adolescente des jeunes femmes afro-américaines sous l'angle de l'influence exercée par les valeurs et les compétences préconisées par le groupe dominant.

Selon cette prise de position, le groupe dominant cherche à maintenir sa situation de privilégié en octroyant le moins de pouvoir possible aux groupes minoritaires (Geronimus, 2003). Un autre postulat veut que, pour une jeune femme noire de milieu défavorisé, le choix de poursuivre une grossesse lui permette de redéfinir sa fonction d'une manière différente de celle dictée par la société au sein de laquelle les normes ont été majoritairement définies pour la majorité blanche de classe moyenne. En effet, devant la rareté des opportunités qui lui sont offertes, la maternité se pose alors comme un choix de carrière viable (Merrick, 1995). La maternité à un âge jugé précoce par la société peut se révéler être une pratique adaptative appropriée par rapport au milieu défavorisé dont proviennent ces jeunes femmes (Geronimus, 2004).

Cet angle d'analyse permet d'explorer si les jeunes mères de la communauté haïtienne sont en quête de pouvoir et de privilège et si elles croient pouvoir y accéder grâce au statut de mère. De plus, il met également en évidence la perception de l'influence de la situation socioéconomique des jeunes femmes de la communauté haïtienne sur le taux de grossesse à l'adolescence dans cette communauté et la prise de décision de poursuivre la grossesse lorsqu'elle advient.

2.2.1 Intersectionnalité et femmes de minorités visibles

Les jeunes mères de la communauté haïtienne ont à faire face à des difficultés liées à leur statut de jeune, de femme et de minorité visible. À elles seules, ces caractéristiques sont souvent des motifs de discrimination pour les personnes appartenant à ces groupes. Est définie comme discrimination « un comportement négatif dirigé contre des membres d'un groupe autre que le sien à l'endroit duquel des préjugés sont entretenus » (Bourhis et Montreuil, 2004, p. 4).

De fait, il est notoire que les femmes ont à faire face à des difficultés autres de celles des hommes au sein de différentes sociétés, y compris de la société québécoise. L'accès à l'égalité pour les femmes dans tous les domaines (financier, emploi, familial et autre) fait encore aujourd'hui l'objet de luttes et de négociations. Des écarts salariaux importants subsistent de même qu'un accès limité et déficient pour les femmes à certaines catégories d'emploi (Boulet, 2014). De plus, la discrimination face aux femmes subsiste au niveau social, comme en font foi les actes de violence et de sexisme dont sont encore victimes de nombreuses femmes (Johnson, 2014).

Les femmes issues de l'immigration et /ou des minorités visibles, dont font partie les jeunes mères de l'étude, font face, quant à elles, à des difficultés encore plus grandes liées à leur origine. En effet, les jeunes femmes d'origine haïtienne appartiennent, pour la très grande majorité, au groupe « noir » considéré comme une minorité visible. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, sont définies comme minorité visible « les personnes autres que les Autochtones, qui ne sont pas

de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Les personnes issues des minorités visibles sont confrontées à des obstacles considérables quant à leur intégration économique et sociale, et ce, même lorsqu'elles sont nées au Canada. Un rapport de la Commission des droits de la personne conclut que les personnes racisées, immigrantes ou non, vivent certaines formes de discrimination systémique (Chbat, Damant et Flynn, 2014). Selon certains chercheurs, les descendants d'immigrants feraient face à une plus grande discrimination que les nouveaux venus (Reitz et Banerjee, 2007) et les jeunes, à une marginalisation et à une exclusion sociale liée à leurs origines. Une des pistes explicatives avancées est que les jeunes des minorités visibles ressentent le fait qu'ils ne sont pas acceptés à part entière par la société dans laquelle ils vivent, faisant ainsi diminuer leur sentiment d'appartenance et, par conséquent, entravant leur intégration sociale. Ces jeunes déplorent que leur altérité ou leurs origines leur soient sans cesse rappelées, malgré le fait qu'ils soient nés ou socialisés dans une société donnée (Labelle, Salée et Frenette, 2001).

Les personnes issues des minorités visibles font également face à de nombreux éléments mettant en péril leur bien-être économique qui peut connaître un écart de revenu qui peut être aussi élevé que 30 %, des taux de chômage de deux à trois fois plus élevés que la moyenne, un nombre plus élevé de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, un différentiel d'accès au logement et un contact disproportionné avec le système de justice pénale (Galabuzi, 2001). Les jeunes de minorités visibles feraient l'objet d'une surveillance accrue des services policiers et des services de protection de la jeunesse. La pauvreté et les stéréotypes culturels peuvent s'expliquer et être en partie la cause des difficultés de logement et de chômage vécues par ces jeunes (Chbat *et al.*, 2014). Les Noirs y sont confrontés à des difficultés de manière particulière. En dépit d'un niveau de scolarité comparable à l'ensemble de la population, leur taux de chômage est supérieur et ils subissent de la discrimination dans l'embauche et dans la promotion sur les lieux de travail (Labelle, 2005). Les jeunes adultes des communautés noires connaissent un taux de chômage et de

précarité en emploi sensiblement plus élevée que tous les autres groupes ethniques, ce qui ne facilite pas leur intégration (Labelle *et al.*, 2001).

Le mouvement féministe, né dans les années 1970, avait pour revendication de défendre les droits et libertés de toutes les femmes au sein des sociétés. Certaines inégalités étaient en effet communes à la majorité des femmes et le mouvement cherchait à mettre en place des moyens de les faire disparaître. Ces revendications touchaient uniquement les inégalités liées au genre subies par les femmes dans les sociétés dites patriarcales. Par contre, il a été constaté par la suite que certains groupes de femmes subissaient des préjudices supplémentaires à celui lié au sexe. En effet, des femmes faisaient face à des difficultés additionnelles liées, entre autres, à leur classe sociale et à leur appartenance ethnique, ce qui est notamment le cas des femmes afro-américaines. Est donc né aux États-Unis un courant appelé féminisme noir qui inclut les diverses dimensions problématiques vécues par les femmes noires pour tenter d'y remédier. Ce mouvement prenait en compte la condition de « femme » mais également la notion d'ethnicité en tant que « noire » (Charlery, 2007). Par la suite, les conditions socioéconomiques difficiles vécues par ces femmes ont également été prises en compte pour lutter contre les inégalités. C'est alors qu'est née la notion d'intersectionnalité.

2.3 Théories par rapport à la fécondité au sein des groupes minoritaires

Diverses théories ont été formulées pour expliquer les différences au niveau des taux de grossesse et de natalité plus élevés au sein de communautés minoritaires.

Une première théorie, connue sous le nom d'« hypothèse des caractéristiques », veut que les écarts soient dus à l'effet de variables socioéconomiques sous-jacentes. Selon cette théorie, si les groupes présentaient la même composition socioéconomique, on n'observerait pas d'écart entre eux au niveau de la fécondité (Caron Malenfant, 2004).

Une seconde théorie, l'« hypothèse du statut de minorité », stipule que le statut de minorité entraîne certaines insécurités qui pourraient avoir un effet distinct sur le taux de natalité des groupes minoritaires (Goldsheider et Ulenberg, 1969). Par exemple, un groupe minoritaire éprouvant un désir de mobilité sociale pourrait diminuer sa fécondité pour être en mesure d'accomplir ce qu'il désire et pour compenser les obstacles qu'il croit se dresser contre eux.

Par contre, au-delà d'un certain seuil, la discrimination ressentie serait également susceptible d'affecter à la hausse la fécondité au sein de groupes minoritaires. Si elle est forte au point de réduire de façon marquée le potentiel de mobilité sociale, il y a alors absence de planification rationnelle au niveau de la descendance (Ritchey, cité par Trovado 1981). Un autre cas de figure est que les membres d'un groupe minoritaire croient que la hausse de leur poids démographique puisse permettre la survie et le maintien ou l'augmentation de leur poids politique ou économique (Bélanger et Caron-Malenfant, 2005).

Enfin, une troisième théorie, l'« hypothèse culturelle », veut que les groupes sociaux aient des normes et des valeurs différentes en ce qui a trait à la famille, à la contraception et à la fécondité. Certains attributs culturels contribuent à faire augmenter ou diminuer la fécondité de groupes minoritaires, comme par exemple, les groupes religieux (Bélanger et Caron-Malenfant, 2005).

Bref, la réalité des jeunes mères de la communauté haïtienne est ici analysée à partir de trois sources théoriques : le développement social et affectif à l'adolescence, l'intersectionnalité et les théories par rapport à la fertilité dans les groupes minoritaires. Le schéma suivant permet d'illustrer les éléments qui seront pris en compte pour l'analyse.

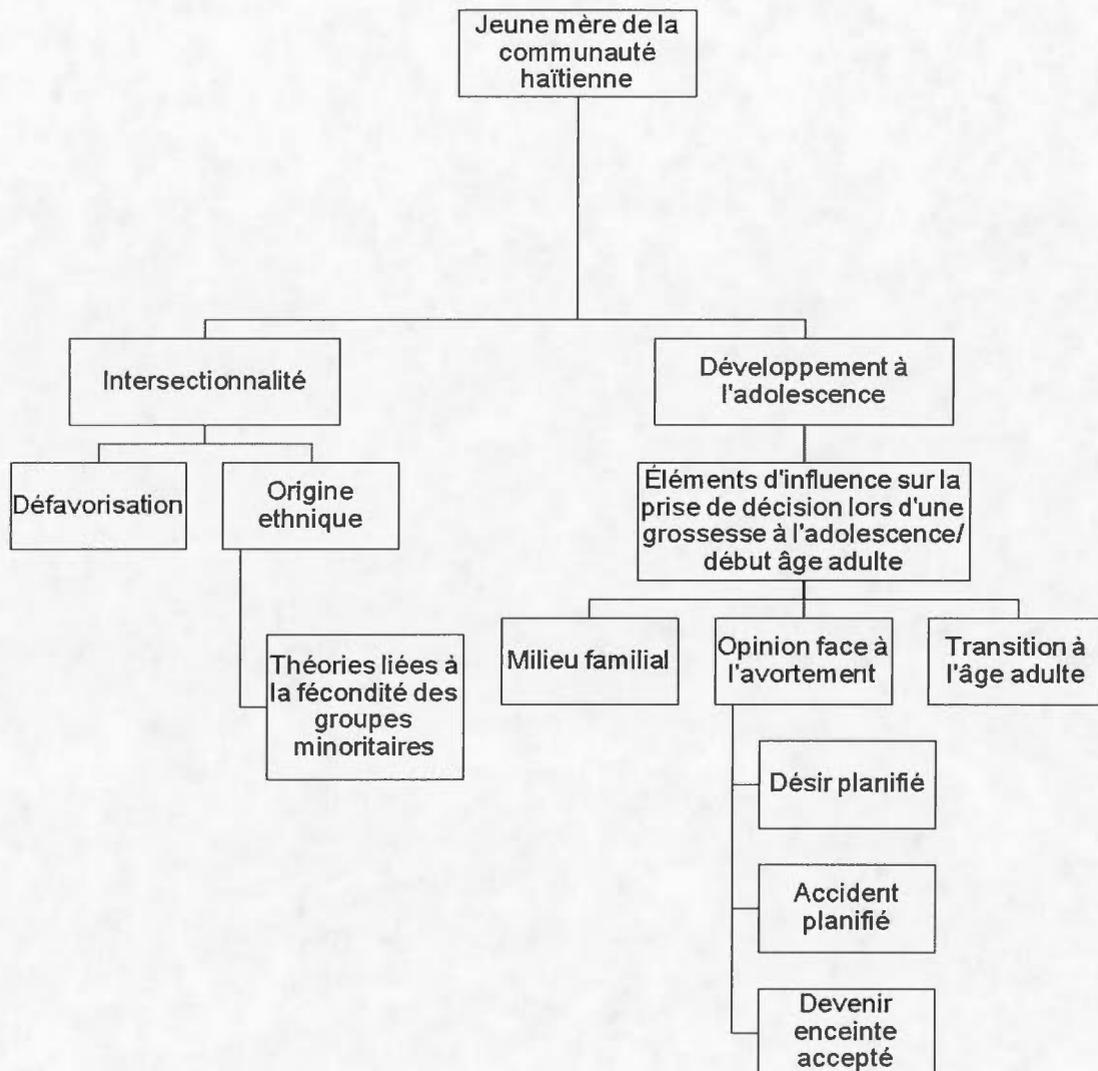


Figure 2.1 Schéma conceptuel

2.4 Schéma conceptuel

Le schéma conceptuel permet de mettre en forme les thèmes principaux du cadre conceptuel. Le développement à l'adolescence, l'intersectionnalité et les théories liées à la fécondité dans les groupes minoritaires sont les principaux éléments principaux du cadre conceptuel.

Les composantes liées au développement affectif et cognitif à l'adolescence sont étudiées pour analyser l'étape de développement dans laquelle se trouvaient les jeunes mères d'origine haïtienne au moment de leur grossesse. De fait, puisque les jeunes femmes étaient adolescentes ou au début de l'âge adulte lors de leur grossesse, l'analyse de leur développement affectif et social à ce moment important de leur vie pourrait fournir des éléments de réponse intéressants. De plus, certains éléments recensés comme étant des influences sur la décision de poursuite de grossesse sont examinés, tels que la présence d'autres jeunes mères dans l'entourage, l'opinion concernant l'avortement, l'entourage et le soutien du réseau social, qui permettront de voir si ceux-ci ont eu une influence sur la décision de poursuivre la grossesse, comme le suggère la littérature.

Pour enrichir ces notions, la typologie de Hammman (2002) permet de classifier le parcours de grossesse des jeunes mères. Cette typologie analyse et groupe le désir de grossesse présent chez plusieurs adolescentes, que celle-ci soit planifiée ou non.

L'intersectionnalité permet de détailler les éléments de la réalité des jeunes mères liés à la défavorisation, à l'origine ethnique et de quelle manière ceux-ci s'influencent pour marquer la réalité des jeunes femmes d'origine haïtienne. Les théories liées à la fécondité au sein des groupes minoritaires complètent les facteurs inhérents à la communauté d'appartenance des jeunes femmes.

Le cadre conceptuel maintenant campé, la méthodologie de la recherche est détaillée dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre décrit la méthodologie privilégiée, la population à l'étude, la méthode de collecte des données, les limites de l'étude ainsi que les considérations éthiques.

3.1 Stratégie générale de recherche

Afin d'étudier la perception des jeunes mères de la communauté haïtienne par rapport à la maternité, une méthodologie qualitative a été privilégiée, puisqu'elle permet aux chercheurs de mieux comprendre la signification que des individus donnent à leur expérience (Anadòn, 2006). En effet, « l'analyse qualitative peut être définie comme une démarche discursive de reformulation, d'explicitation ou de théorisation de témoignages, d'expériences » (Paillé et Mucchielli, 2013, p. 11). Les jeunes mères décriront ainsi leur réalité telle qu'elles la perçoivent pour que puisse transparaître le mieux possible leur processus décisionnel ainsi que leur vécu de jeune mère.

La plupart des études ayant comme sujet les jeunes mères se penchent essentiellement sur les conditions socioéconomiques, sur les aspects psychosociaux ainsi que sur le parcours longitudinal des jeunes femmes. Peu d'études se penchent spécifiquement sur la réalité et l'expérience des jeunes mères appartenant à un groupe ethnique. Ce sujet ayant été peu étudié, la perspective méthodologique sélectionnée est de nature exploratoire. Ce type de recherche « s'avère utile lorsqu'un chercheur a identifié un domaine d'intérêt pour lequel il existe peu de

données » (Legendre, 2005, p. 1082). Ainsi, la recherche permet d'augmenter les connaissances par rapport à un sujet mais donne également « un droit de parole à ceux qui souffrent souvent de leur invisibilité. C'est permettre à l'exclu de devenir l'analyste des processus d'exclusion qui le contraignent au quotidien » (Vatz-Laaroussi, 2004, p. 82). C'est précisément dans cette optique que s'oriente la recherche donnant la parole aux jeunes mères.

3.2 Population à l'étude

Les participantes, les jeunes mères de la communauté haïtienne de Montréal, sont la population visée par l'étude. À cette fin, la définition officielle d'une jeune mère est d'avoir conçu et donné naissance à un enfant avant l'âge de 20 ans (Luong, 2008). Pour les besoins de la recherche, cette définition a été retenue mais elle a été élargie, puisque le recrutement s'est avéré particulièrement ardu, ce qui fait que les jeunes femmes ayant eu un enfant au début de la vingtaine ont également été acceptées. Celui-ci s'est échelonné sur une période d'un an avec de nombreux refus d'organismes. Face à cette difficulté, nous avons décidé de prendre également en considération la description du vécu de la maternité de jeunes femmes ayant conçu un enfant au début de la vingtaine qui sont, par définition, de jeunes adultes et non des adolescentes. Ceci étant dit, leur perception de la maternité apporte également un éclairage sur la réalité des jeunes femmes mères de la communauté haïtienne.

Dans le cadre de la recherche, est définie comme faisant partie de la communauté haïtienne, une jeune femme née en Haïti ou née de parents natifs d'Haïti. Il s'agit donc d'un échantillonnage non probabiliste par choix raisonnés, car les participantes ont été sélectionnées à partir de critères précis (Mayer et Ouellet, 2000).

3.3 Recrutement des sujets

Dans un premier temps, pour rejoindre la population désirée, nous avons fait appel à l'échantillonnage typique. Cette méthode permet de sélectionner des individus

apparaissant comme des modèles de la population que l'on désire étudier (Angers, 2000).

Nous avons également fait appel au tri expertisé (Angers, 2000). Cette technique a permis de faire appel à des intervenants pour la référence de participantes dont le profil correspondait au sujet d'étude. Pour y avoir accès, des ressources spécialisées pour les jeunes mères comptant parmi leur clientèle des jeunes mères de la communauté haïtienne ont été contactées. Une fois quelques jeunes mères rejointes, nous avons fait appel à leur collaboration pour référer d'autres jeunes mères de leur entourage qui pourraient être intéressées à participer à l'étude. Il a donc également fait appel au tri boule de neige (Angers, 2000).

Ces techniques ont donné des résultats très mitigés. En effet, comme mentionné précédemment, le recrutement des participantes s'est avéré particulièrement ardu et il s'est échelonné sur près d'une année. En tout, une vingtaine d'organismes ont été contactés. Plusieurs se sont dits peu intéressés à participer, soit par manque de temps, de ressources ou par crainte de l'investissement que leur implication aurait pu demander. Certains organismes ont assuré leur collaboration, puis ont cessé de répondre aux communications qui leur étaient adressées ou se sont rétractés.

En fin de compte, deux organismes communautaires ont contribué à compléter le recrutement des jeunes mères d'origine haïtienne. Les organismes au sein desquels les jeunes femmes ont été sélectionnées sont tous deux des ressources résidentielles pour jeunes mères. Une variété de ressources aurait été souhaitable mais cela s'est avéré impossible, vu le recrutement laborieux. Ce qui a pour conséquence qu'un seul profil de jeunes mères a pu être examiné.

Ce profil est celui de jeunes mères ayant fait appel à des ressources résidentielles s'adressant spécifiquement aux jeunes mères.

Au sein de l'une des ressources, nous avons rencontré les jeunes mères y résidant dans le cadre d'une rencontre hebdomadaire, puis leur avons présenté le sujet et les objectifs de recherche. Les jeunes femmes souhaitant participer pouvaient ensuite nous contacter.

Au sein de la seconde ressource, des intervenantes nous ont référé des participantes potentielles que nous avons contactées. Des jeunes femmes identifiées, toutes se sont dites intéressées. Par contre, une participante ne s'est pas présentée à l'entretien prévu.

Ces démarches ont permis de rencontrer huit jeunes mères d'origine haïtienne âgées entre 19 et 25 ans.

Pour obtenir un éventail plus large d'expériences, il était souhaité de rencontrer des jeunes mères avec des poupons et d'autres ayant des enfants plus âgés. Ceci s'est avéré possible malgré les difficultés de recrutement. L'âge des enfants des jeunes femmes rencontrées se situe entre 6 mois et 4 ans.

3.4 Méthode et instruments de collecte de données

Afin de recueillir leurs perceptions de leur réalité de jeune mère, la collecte de données s'est effectuée à l'aide d'entretiens semi-dirigés. Ce type d'entretien permet l'étude du sens que les acteurs donnent à des événements ou, plus particulièrement, aux diverses expériences vécues (Quivy et Van Campenhoud, 2006). Dans le cadre de la recherche sur la perception des jeunes mères d'origine haïtienne, cette méthode semble tout à fait indiquée.

Au début de l'entretien, un questionnaire permettant de recueillir des données sociodémographiques a été rempli. Un guide d'entrevue abordant les thèmes suivants a été élaboré : situation sociale et économique, relations familiales, soutien et éléments liés au fait d'être une jeune mère. Ces thèmes permettent d'explorer le

contexte dans lequel se trouvaient les jeunes femmes avant la grossesse, d'explorer comment s'est déroulée la découverte de l'état de grossesse et les facteurs entourant la décision de la poursuivre.

Les entretiens, d'une durée moyenne de 60 minutes, se sont déroulés au moment et au lieu choisi par les jeunes femmes. Certaines ont voulu réaliser l'entretien à leur domicile alors que d'autres ont préféré qu'il se déroule dans un local de l'organisme responsable des unités d'habitation où elles résident. Une période de prise de connaissance mutuelle a précédé chacun des entretiens pour que les objectifs de la recherche soient clairs et également pour permettre d'établir un lien de confiance.

Les entretiens ont tous été enregistrés sur bandes sonores, ce qui a permis la transcription de verbatim. Ces retranscriptions faites, il a été possible de procéder à l'analyse des données. L'analyse thématique a permis de « transposer le corpus en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, procéder systématiquement au regroupement et subsidiairement de tracer des parallèles ou documenter des oppositions ou divergences entre les thèmes » (Paillé et Mucchielli, 2013). Nous avons donc analysé l'ensemble des verbatim à la lumière des thèmes identifiés dans le cadre conceptuel touchant au développement à l'adolescence et l'intersectionnalité.

3.5 Limites de l'étude

Les difficultés au niveau du recrutement ont fait en sorte que de jeunes adultes ont également été acceptées pour décrire leur expérience de mère. Dans ce cas, puisqu'elles n'étaient pas adolescentes, les paramètres spécifiques à l'adolescence pourraient ne pas s'appliquer à elles.

De plus, comme les jeunes femmes rencontrées ayant toutes été contactées par le biais de ressources résidentielles, on retrouvait un biais aux résultats, puisqu'ils ne permettaient pas d'avoir différents profils de jeunes mères.

La perception des huit jeunes mères d'origine haïtienne ayant participé à l'étude ne peut permettre une généralisation des données par rapport au vécu de toutes les jeunes mères, y compris de celles de la communauté haïtienne. De plus, la capacité de chacune à exprimer la perception de leur vécu et de leur expérience influence les données potentielles à analyser.

3.6 Considérations éthiques

Pour la recherche, un certificat éthique a été obtenu du Comité d'examen éthique de la Faculté des sciences humaines de l'UQÀM avant de réaliser les entretiens auprès des jeunes mères. Ce brevet décrit la population étudiée, les buts et les objectifs de la recherche ainsi que la démarche méthodologique privilégiée.

Les jeunes femmes qui ont participé ont toutes accepté sur une base volontaire. À cet effet, des formulaires de consentement ont été signés et ils ont été dûment expliqués. Ils énoncent de façon claire les objectifs et les modalités de la recherche ainsi que l'utilisation prévue des données. Les jeunes femmes ont été informées qu'elles avaient entièrement le droit de se retirer de la recherche à tout moment et les coordonnées de personnes ressources à rejoindre en cas de problème leur ont été transmises.

En ce qui concerne la confidentialité, les jeunes femmes ont été mises au courant du fait qu'il est possible que l'anonymat complet ne puisse être préservé, puisque certaines caractéristiques, telles que l'âge des participantes et de leur(s) enfants(s) serait indiqué. Ceci a clairement été expliqué aux participantes, tout en leur assurant qu'aucune donnée nominative ne serait publiée. Chaque participante a eu la possibilité de choisir un pseudonyme utilisé dans le traitement des données et dans la diffusion des résultats.

Les bandes sonores et les données recueillies sont conservées sous clé et ne sont consultées que par la chercheuse et par les personnes directement liées au projet de recherche, tel que stipulé au certificat éthique.

Le cadre méthodologique étant établi, les données recueillies peuvent maintenant être présentées. Ce qui sera l'objet du prochain chapitre.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de la collecte de données auprès des jeunes mères de la communauté haïtienne. Nous les avons interrogé sur leur expérience de vie et de maternité, tant pendant la grossesse qu'après la naissance. Rappelons que les entretiens ont porté sur les thèmes des conditions socioéconomiques, du processus décisionnel lors de la découverte de la grossesse et de la réalité de jeune mère, tant au niveau social qu'économique. La première section dresse un portrait sociodémographique des jeunes mères rencontrées. Par la suite, les résultats sont décrits en fonction des thèmes traités sur l'environnement familial et social, les conditions de vie ainsi que l'expérience de la grossesse.

4.1 Portrait sociodémographique des répondantes

Afin de mettre en évidence les caractéristiques sociodémographiques des répondantes, un tableau regroupant leurs principales caractéristiques est d'abord présenté. Rappelons que les jeunes femmes ont choisi chacune un pseudonyme afin de préserver leur anonymat.

Tableau 4.1 Portrait sociodémographique des répondantes

Nom	Âge	Nombre d'enfants et âge	Lieu de naissance	Vit avec conjoint
Déborah	23 ans	1 enfant 8 mois	Québec	Non
Jessica	23 ans	2 enfants 3 ans et 6 mois	Québec	Oui
Stéphanie	21 ans	1 enfant 2 ans	Haïti	Non
Samantha	25 ans	2 enfants 2 ans et 3 ans	Haïti	Oui
Mia	19 ans	1 enfant 2 ans	Québec	Non
Laura	23 ans	1 enfant 2 ans	Québec	Oui
Poupette	22 ans	1 enfant 1 ½ an	Haïti	Non
Victoria	22 ans	1 enfant 4 ans	Haïti	Non

À la lumière de ce tableau, il est possible de voir que la plus jeune des mères rencontrées est âgée de 19 ans et la plus âgée de 25 ans. L'âge moyen des participantes est donc de 22,2 ans. Deux des mères rencontrées ont deux enfants alors les six autres en ont un. Aucune n'a indiqué être enceinte au moment des entretiens. Les enfants des répondantes ont entre 6 mois et 4 ans et le lieu de naissance est Haïti pour quatre des huit jeunes mères.

La plupart des jeunes femmes rencontrées sont dans une relation de couple. Cette relation amoureuse est le plus souvent avec un autre homme que le père de leur enfant. La majorité ne demeure pas avec leur conjoint et il n'y en a que quelques-unes qui vivent avec le père de leur enfant.

Tableau 4.2 Portrait de la situation des jeunes femmes au moment de la grossesse

Nom	Situation conjugale	Situation scolaire/ Niveau de scolarité	Occupe un emploi	Situation résidentielle
Déborah	En couple mais conjoint marié vivant avec son épouse	Décrochage scolaire/ Secondaire 3 complété	Non	Chez sa tante
Jessica	En couple	Décrochage scolaire/ Certaines matières Secondaire 3, d'autres Secondaire 4	Oui	Avec conjoint
Stéphanie	Séparé du père	Décrochage scolaire/ Secondaire non complété	Non	Chez une amie
Samantha	En couple	Décrochage scolaire/ Secondaire 4	Non	Chez ses parents
Mia	Plus en contact avec le père	Décrochage scolaire/ Secondaire 3 non complété	Non	Chez une amie
Laura	En couple	Cégep	Non	Chez ses parents
Poupette	Séparé du père	Décrochage scolaire/ Secondaire 5 non complété	Non	Seule
Victoria	Séparé du père	Inconnue/ Secondaire non complété	Non	Chez ses tantes en Haïti

Le tableau 4.2 permet de dresser un portrait de la situation au moment où est survenue la grossesse. On observe qu'il y a autant de jeunes femmes en couple que séparée au moment où elles découvrent qu'elles sont enceintes. Au niveau de la situation scolaire, toutes, à l'exception d'une, avaient abandonné leurs études avant la grossesse.

4.2 Relations familiales dans le milieu d'origine

Afin de mieux saisir le parcours de vie des jeunes mères, une description de leur milieu familial d'origine est nécessaire. Cette description permet de cerner les conditions socioéconomiques et les enjeux relationnels présents.

La plupart des jeunes femmes indique avoir connu d'importants conflits dans leur milieu familial d'origine.

Dans ce temps-là, je ne parlais même plus avec ma mère, je ne parlais plus à personne. Parce que moi, avec ma mère, c'est comme ça fonctionne juste quand on est loin genre. Mais si on habite dans la même maison, comme oublie ça là. Comme à présent je suis partie chez elle, je ne suis pas restée longtemps chez ma mère. Je ne suis pas restée longtemps. (Jessica)

Ma famille, et mon père, je ne leur parle pas depuis... t'sais 16 ans à peu près. Puis j'avais juste ma mère! Parce que mes frères et sœurs ne me parlaient pas. Personne, personne...on était 10 à peu près. Ouais, 10 dans la maison, fait que là, c'est ça... C'était ... (soupir) ça paraissait que c'était dur. Il y avait beaucoup de problèmes, beaucoup de problèmes. Mais c'est sûr qu'on s'entendait bien, mais avec beaucoup, beaucoup de problèmes, beaucoup de problèmes. (Stephania)

Deux des jeunes femmes ont indiqué être orphelines et avoir vécu en Haïti avant d'être parrainées par des membres de leur famille.

Parce que moi, ma mère, moi genre j'avais 13 jours...comme je suis née le 30 mars, puis elle est morte le 12 avril. Fait que j'avais 13 jours genre. (...) Bien quand j'étais petite, j'habitais en Haïti jusqu'à 11 ans. Puis j'ai grandi avec mon oncle, que je considère comme mon père, ma mère, il est tout pour moi. Parce que mon père aussi est mort, j'avais 2 ans. Fait que là, genre, j'ai grandi avec mon oncle. (Poupette)

J'étais jeune quand ma mère était morte, j'étais vraiment jeune là. Peut-être j'avais... C'était en 2000, peut-être j'avais, soit 10 ans ou... Bien j'étais au Canada, c'est parce que moi, quand j'étais petite, c'est parce que j'avais une tante qui m'a adoptée, comme la sœur de ma mère et puis elle a fait une demande pour que je sois acceptée quand j'avais 7 ans, mais on ne m'a jamais appelée..., mais il n'y a rien qui s'est passé, j'ai été jusqu'à 10 ans, je suis arrivée ici à 17 ans. (Victoria)

Certaines ont indiqué que, dans leur cas, les relations avec leur mère adoptive se sont dégradées au point de mener à un bris complet des rapports.

Une jeune femme indique qu'elle a dû retourner en Haïti six mois après son arrivée avec son très jeune poupon, les tensions familiales étant trop vives. Après un séjour

de six mois, elle est revenue au Canada mais n'a pu regagner le domicile de sa tante. Les liens sont rompus depuis ce jour.

Auparavant, ça se passait très bien, mais elle était mariée avec un gars, le gars ne voulait pas que je vive avec eux. Et puis il y avait de la difficulté entre moi et ma tante, tout ça. On voulait que moi, je m'en aille en Haïti, passer six mois là-bas, après que je retourne. À cause des problèmes, tout ça. Après je suis retournée. (...) Maintenant, je suis seule au Canada. (Victoria)

Les rapports se sont également grandement dégradés entre une autre jeune femme et la tante qui l'a adoptée.

Avec ma tante, c'était toujours elle me frappait, quand elle ne me frappait pas elle m'insultait. J'habitais chez elle, ça n'allait pas très bien. Puis à 18 ans, elle m'avait mise dehors. Je n'avais plus de contact avec ma famille. Là elle avait reçu un appartement en HLM, genre, et tout. Puis c'est là genre qu'elle avait le choix de prendre soit un six et demi, ou un cinq et demi. Mais elle a dit : « Ah! Moi je vais prendre le cinq et demi, parce que je ne veux pas que tu viennes habiter chez moi ». (Poupette)

L'exclusion et la mise à l'écart du milieu familial ont donc été vécues par certaines jeunes mères. En effet, les conflits importants et la rupture de liens ont mené à une distance d'avec la famille.

Dans le cas de quelques participantes, certaines difficultés rencontrées au sein du milieu familial ont fait en sorte que l'intervention des services de la protection de la jeunesse s'est avérée nécessaire.

Mais il s'est passé comme vers 14 ans, ils m'ont placée en centre jeunesse, jusqu'à mes... Comme s'ils ont mis mon dossier comme open jusqu'à mes 18 ans. Non, bien j'étais en centre jeunesse, à 16 ans, je suis partie. Je suis partie du centre jeunesse... Non, j'ai quitté le Centre jeunesse à 15 ans, je suis allée habiter chez mon père. (Jessica)

Bien je suis allée en centre d'accueil, à 13 ans là. Ouais, j'ai fait six mois. Après ça, je suis ressortie, puis peut-être six mois après je suis retournée encore, puis j'ai eu un placement jusqu'à... Au début, on m'a dit six mois, après ça, on m'a dit un an, puis finalement je l'ai eu jusqu'à majorité. (Mia)

Comme réponse aux conflits constants, quelques participantes évoquent une certaine instabilité résidentielle. En effet, pour pallier aux difficultés relationnelles vécues avec les membres de la famille, certaines jeunes changent souvent de milieu de vie ou sont forcées de quitter le milieu familial suite au renvoi de la famille.

J'habitais chez ma mère jusqu'à ... jusqu'à au moins 13 ans, après je suis partie chez mon père un an. Après je suis retournée chez ma mère. Après j'ai habité encore chez mon père un an. Après j'ai habité... Oui, après je suis retournée chez ma mère, c'est ça après mon père, chez ma mère, après ma mère j'ai habité juste une semaine avant mes 18 ans, après j'ai habité chez une de mes amies, pendant deux semaines, après je suis allée chez ma tante. Après ma tante, il y a eu... il y a eu la mère de la blonde de mon père. (Déborah)

Je vivais... je n'avais pas vraiment une maison fixe, mais dans ce temps-là, j'habitais avec une amie d'école que je connaissais ça fait longtemps. Puis c'est ça j'habitais... après ça je suis retournée avec mon père puis tout, mais ça a encore pas fonctionné. Il m'a mis dehors puis tout. Puis après ça, je suis retournée chez mon amie. (Stéphania)

Une seule jeune femme évoque que les relations avec les membres de sa famille se passaient de manière harmonieuse.

J'ai toujours été la plus jeune de la famille, la plus gâtée, surtout par mon père, je te dirais. Ma mère aussi. Mais comme on a toujours été une bonne famille, comme ... Ça a toujours tout été correct. Puis c'est ça, je faisais des affaires. Comme je te dis, j'étais la plus gâtée, donc je pouvais me permettre de faire beaucoup de choses, sans qu'on ne me dise rien. Je m'entendais super bien avec mes parents, mes frères et sœurs aussi. (Laura)

La naissance de leur enfant a permis à plusieurs jeunes femmes un rapprochement avec leur famille et un arrêt temporaire des conflits.

Bien je n'ai jamais eu une bonne relation avec ma mère. (...) La dernière fois, que je suis allée chez elle, on a commencé à s'entendre bien, puis après depuis que j'ai (prénom enfant), on s'entend mieux. (Déborah)

Les relations familiales difficiles ont eu leur lot de conséquences pour les jeunes mères rencontrées. En effet, leurs propos indiquent qu'elles ont eu un effet sur la stabilité résidentielle, causé la rupture de liens familiaux et parfois amené l'intervention de services de la protection de la jeunesse. La naissance de l'enfant crée une halte temporaire aux conflits passés.

4.3 Origine ethnique

L'influence de l'origine ethnique a très peu été évoquée par les participantes. Lorsque cela a été le cas, ce sont les méthodes éducatives des parents qui sont mises en cause. Certaines jeunes femmes posent un regard critique sur des aspects

de l'éducation donnée par leurs parents haïtiens. En effet, elles considèrent que, de par leur origine, leurs parents ont adopté des attitudes qui ne leur paraissent pas adaptées à la société québécoise dans laquelle elles évoluent. Certaines citent la nécessité de faire des choses en cachette pour éviter de froisser leurs parents.

Puis t'sais je commençais à voir le père à ma fille en cachette, t'sais comme les Haïtiens disent : « Quand tu as un enfant, surtout une fille, il ne faut pas trop... ». T'sais comme les Blancs disons... « Il ne faut pas trop les serrer. Parce que quand tu les serres, c'est là qu'ils font des affaires. ». La majorité, c'est parce que les parents ils servent tellement l'enfant, que quand l'enfant a la liberté ou quand l'enfant est dehors, l'enfant fait des affaires dans leur dos. C'est comme... On dirait la communauté haïtienne, le problème avec eux, ils n'ont pas la communication avec leurs enfants. Et c'est ça qui fait en sorte que... Bon, moi pour moi, c'est ça. C'est vraiment ils n'ont pas la communication avec leurs enfants, t'sais il ne peut pas prendre un petit deux minutes, s'asseoir, parler, avoir de la communication. Au moins, écouter l'enfant. (Stéphanie)

Les parents haïtiens des fois, ils disent comme ça : « Ah! Tu es trop jeune, puis si tu aimes à cet âge-là, bien tu ne vas pas te concentrer sur l'école. Puis tu risques de tomber enceinte ». Puis tout le tralala qui va avec. Donc je n'avais pas dit ça à mes parents. (Laura)

Quelques jeunes mères ont indiqué que l'appartenance ethnique a joué un rôle dans la réaction de leurs parents à l'annonce de leur grossesse. En effet, la grossesse hors-mariage étant souvent jugée négativement au sein de la communauté haïtienne, plusieurs participantes ont mentionné qu'une fois la grossesse confirmée, les familles exerçaient des pressions sur le jeune couple pour qu'il se marie.

Ça a mal passé parce que t'sais les Haïtiens, les parents haïtiens, quand tu tombes enceinte, il faut que tu maries la personne. Moi je ne voulais pas ça. Non. Moi ce n'est pas parce que je suis enceinte là que je vais me marier là, non. Un mariage forcé, ça ne dure jamais. Puis ma mère... Mon père, il a bien pris ça, mais ma mère, elle voulait absolument le mariage. (Samantha)

Les affaires de mariage, ils m'ont harcelée pendant un temps pour que je me marie. (Laura)

Au cours des entretiens, nous avons questionné les participantes sur leurs conditions de vie avant la grossesse et après la naissance de leur enfant.

4.4 Défavorisation

4.4.1 Défavorisation matérielle

Pour la plupart des jeunes femmes interrogées, les conditions de vie avant la grossesse ne sont pas considérées comme élément déterminant dans leur parcours de jeune mère. Plusieurs ont évoqué le fait qu'elles n'assumaient pas de responsabilité financière et étaient dépendantes des adultes qui en avaient la garde.

J'ai toujours eu ce que je voulais. Pas tout le temps, mais ça ne me dérangeait pas. Mais sinon, tout ce que je demandais, qui était important, je l'avais. (Déborah)

Fait que j'étais super bien, je suis la seule fille à ma mère, fait que je ne manquais de rien. Puis les affaires que ma mère ne voulait pas m'acheter, bien je les achetais avec l'argent que je faisais au salon. (Mia)

Cet état de fait est décrit positivement, amenant une quiétude d'esprit et permettant d'obtenir les choses désirées.

Bien je te dirais que je n'avais vraiment pas de souci, mon père me payait tout. Ma mère aussi. Je crois que franchement, mes parents m'ont vraiment arrêté les vivres à 18 ans, mais avant ça j'avais toujours tous mes... Mon école était payée, je ne travaillais pas. Qu'est-ce que je pourrais dire encore ? Je mangeais bien, écoute. J'avais... J'étais toujours vêtue de vêtements différents. Mes parents me gâtaient, j'étais vraiment choyée en tant qu'enfant. (Laura)

Plusieurs jeunes femmes décrivent la situation économique de leur famille comme bonne, puisque leur permettant d'obtenir les nécessités de base. Le critère souvent évoqué est que lorsqu'une demande est formulée, la plupart du temps, elle est accueillie par une réponse positive, dans la mesure des moyens financiers des parents. La situation semble idéalisée par certaines, car elles décrivent objectivement de faibles revenus familiaux mais ne considèrent pas leur milieu d'origine comme défavorisé. En effet, certaines évoquent le fait que leurs parents ne travaillent pas ou ont des emplois peu rémunérés mais elles ne voient pas comme un critère de défavorisation matérielle, qui peut être décrite comme un état de désavantage au niveau de la possibilité d'obtenir des avoirs matériels en comparaison à la moyenne (Townsend, 1987).

Maman m'a toujours comme... Je peux le dire comme ça, pas gâtée, que j'ai toujours eu de l'argent, de l'argent, de l'argent, mais quand je voulais quelque chose, même si maman c'est quelqu'un qui n'a jamais travaillé, elle ne sait pas lire, elle ne sait pas écrire, puis même si que elle ne pouvait pas faire tout ce qu'elle pouvait, mais elle finissait par m'apporter qu'est-ce que je voulais, t'sais. Puis quand j'allais à l'école, je ne manquais pas d'argent, grâce à ma mère. Ouais, ma mère a toujours été là. Elle allait aux champs, des petits argents qu'elle faisait, elle me donnait. (Stéphanie)

Une participante explique que même avant sa grossesse, elle n'a pas voulu demeurer dépendante financièrement et elle s'est trouvé un emploi pour tenter de limiter les confrontations dans son milieu familial. Pour elle, l'indépendance financière lui a permis de s'affranchir des règles dictées par sa tante.

J'avais commencé à travailler à 16 ans. Fait que moi, j'ai acheté mon petit frigidaire à moi, genre, puis j'achetais des affaires puis je les mettais dans mon frigidaire. Fait que je ne touchais plus à son repas. Ou sinon quand je n'allais pas dans le frigidaire, j'allais acheter comme mon repas à moi, genre. Puis là, genre une fois, je suis sortie de l'école, puis là je l'ai entendu parler avec mon oncle, elle disait : « Ah! Depuis qu'elle travaille au Tim Hortons, elle ne mange plus ici. On dirait qu'elle pense qu'elle est devenue riche, parce qu'elle a un petit travail ». (Poupette)

Par contre, par la suite, la perte de son emploi la place dans une position précaire. Cette précarité financière est également vécue par d'autres jeunes femmes n'ayant pas le soutien financier de leur famille. Une jeune femme explique qu'elle a dû se résoudre à travailler comme effeuilleuse pour se payer les nécessités de la vie quotidienne.

J'ai eu une chicane avec maman, je suis partie, je ne suis plus jamais retournée. Puis là comme t'sais ça m'a fait prendre des décisions bizarres dans ma vie. Comme t'sais je suis dans la rue, je suis tannée de vivre chez les gens. Je suis tannée de demander à quelqu'un de l'argent. Fait que je me suis mise à danser, faire mes affaires. (Jessica)

Les répondantes ayant été adoptées indiquent qu'à partir d'un certain moment, elles ont dû assurer elles-mêmes leur subsistance. Les relations difficiles avec leur mère adoptive les ont forcé à trouver des moyens d'obtenir une source de revenus. En effet, les relations étant rompues, elles doivent faire appel à leurs propres ressources pour s'assurer de répondre à leurs besoins de base.

Puis à 18 ans, elle m'avait mise dehors, puis là j'ai été habitée dans un genre de coop là (...), j'ai commencé à travailler, parce que j'avais de la misère à payer. Je faisais comme 30 heures par semaine, puis j'étais quand même... j'étais bien payée, mais j'étais devenue superviseuse genre, fait que là j'étais payée plus que le salaire minimum, fait que ça rentrait quand même dans mes affaires puis tout. « Maintenant

où est-ce que je suis, comme oui, c'est vrai, j'arrive juste, mais j'aime mieux être comme ça que revenir chez toi, puis à chaque fois, tu me traites des noms ». (Poupette)

4.4.2 Conditions économiques pendant la grossesse

L'inquiétude causée par les conditions économiques dans lesquelles elles se trouvaient lors de la découverte de leur grossesse a été évoquée par toutes les participantes. Les jeunes mères ont mentionné qu'elles s'inquiétaient grandement de la précarité économique et de ses conséquences sur l'enfant à naître. Cet élément occupe une place prépondérante dans leurs propos lorsqu'elles décrivent leur expérience de maternité.

La plus grande inquiétude évoquée par Déborah, à l'instar de toutes les participantes, à la découverte de sa grossesse est l'absence de source de revenus :

Bien l'argent, ou comment j'allais vivre. Parce que je n'avais pas d'argent, je n'avais rien, rien, rien. (Déborah)

Quelques mères ont pu se prévaloir de l'aide financière de dernier recours après en avoir fait la demande à partir de leur 20^e semaine de grossesse. D'autres ont bénéficié d'un congé de maternité, puisqu'elles étaient à l'emploi lorsqu'elles sont tombées enceintes.

D'autres participantes indiquent que cet aspect financier et les responsabilités légales qui y sont associées, telles fait de devoir ordonner leurs documents gouvernementaux, ont été de grandes sources de stress.

Je ne savais pas comment j'allais faire pour vivre, pour payer tout puis tout. (...) Mais t'sais je n'avais vraiment rien là. Je n'avais rien. Puis je n'ai jamais travaillé comme légalement comme déclarée puis tout. Fait que je n'avais jamais fait d'impôt de ma vie. Je n'avais jamais fait de paperasse de ma vie. (Mia)

Bien où est-ce que je vais habiter ? Comment je vais faire pour acheter mes affaires ? Là je n'étais même pas encore dans l'aide sociale. (Jessica)

Les sources de revenus varient mais une constante demeure, les participantes indiquent que c'est l'élément qui leur a causé le plus d'appréhension à la découverte de leur grossesse.

Le nouveau rôle de mère les a confronté à de nouvelles responsabilités, ce qui a été un choc pour plusieurs.

4.4.3 Situation économique depuis la naissance de l'enfant

Les jeunes mères interrogées étaient toutes hébergées dans des ressources spécialement dédiées aux jeunes mères. Ces ressources offrant des services de soutien et d'accompagnement, elles ont pu bénéficier d'une aide pour régulariser leur situation financière. En effet, conserver une place au sein de ces ressources résidentielles exige une réflexion à propos d'un projet de vie et une certaine stabilité. Dans cette optique, toutes les participantes recevaient des prestations gouvernementales.

La presque totalité des jeunes mères rencontrées est retournée aux études après la naissance de leur enfant. Elles reçoivent des prestations leur permettant de poursuivre leur parcours scolaire : une jeune mère reçoit des prêts et bourses et les autres bénéficient d'une aide financière aux études par le biais de programmes gouvernementaux.

Alternative Jeunesse, parce qu'avant j'étais sur l'aide sociale, mais l'aide sociale, ne favorise pas que tu ailles à l'école. Mais que tu échanges pour aller avec Alternative Jeunesse. Alternative Jeunesse va tout te payer. (Déborah)

C'est sécurité du revenu. C'est comme je vais à l'école, je suis payée pour aller à l'école, bon... (Stéphanie)

Plusieurs décrivent ces revenus comme suffisants pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Par contre, plusieurs considèrent leur situation financière comme temporaire et aspirent à une certaine indépendance financière. Par ailleurs, les logements dans lesquels elles vivent étant subventionnés, cela allège leur fardeau financier.

Bien là je suis avec Emploi Québec, je n'ai pas à me plaindre là. Ils me paient pour aller à l'école. Fait que je ne veux pas me plaindre là-dessus, ils me paient pour aller à l'école, puis je suis dans un appartement où est-ce que je paie même pas 300 \$ tout inclus. Fait que ... Là je n'ai pas à me plaindre. Pour ça, je n'ai pas à me plaindre, mais c'est juste que... Je suis contente de comment je suis présentement, parce que t'sais comme c'est on va dire que c'est un dépannage. (Poupette)

Une seule jeune mère indique recevoir l'aide financière de dernier recours. Cette situation ne la satisfait pas, lui donnant l'impression d'être dépendante des subventions gouvernementales. Elle espère effectuer un retour à l'école pour améliorer ses conditions financières.

Ça fait quand même trois ans que je suis sur le BS puis comme je ne fais rien, je ne vais pas à l'école, je ne fais rien. Toujours attendre après mes allocations, puis mes chèques, comme je suis tannée de vivre comme ça. Personnellement c'est comme... Au début, c'est ouais, c'est cool, c'est cool. Parce que t'sais comme en même temps, comme j'étais là, j'ai besoin de plus d'argent, mais c'est comme... À un moment donné, c'est comme t'sais je dois payer quelque chose. Il faut que j'attende après le 20. Après ça, il faut que j'attende après le premier, comme je suis tannée de vivre comme ça. Puis le seul moyen de m'en sortir pour de vrai, c'est vraiment il faut que je finisse l'école pour me trouver une job là. Parce que ce n'est pas une vie pour moi l'aide sociale. J'aime vraiment ... Bien ce n'est pas que je n'aime pas. Ça m'aide beaucoup, pour l'instant, c'est vrai, mais c'est comme... Il ne faut pas que je mette dans ma tête, tu as l'aide sociale, ... Comme je ne peux pas... c'est comme ça que j'étais, tu comprends. Comme « Ah! Oui! Un bon petit 800 piastres à tous les mois, c'est parfait! », nan, nan, nan! Mais non, non, après ça le 20 arrive, là tu es bon. (Jessica)

4.4.4 Défavorisation sociale

Plusieurs jeunes mères indiquent que durant leur grossesse et à la naissance de leur enfant, elles se sont senties isolées et seules.

Une jeune mère mentionne que son réseau social s'est effrité.

Mais du côté genre social, mes amis, puis toutes ces affaires-là. C'est comme je pleurais à chaque soir, et tout le monde était contre moi. Je n'avais plus d'amis, je n'avais personne. (Mia)

Un élément mentionné par quelques répondantes est le sentiment d'être dépassée par les événements lors de la venue de l'enfant, à cause de l'isolement et du manque de soutien. Cette défavorisation sociale a mené à une distanciation temporaire avec leur enfant et, possiblement, à de la détresse post-partum.

Après ça j'ai eu un genre de dépression postnatale, fait que j'ai laissé ma fille chez ma grand-mère puis je suis partie un bon trois mois-là. Après ça, je suis revenue. (Jessica)

Je ne sais pas j'ai poigné un *baby blues* un peu là. Je ne voulais plus voir mon fils, je ne voulais plus le tenir dans mes bras. J'étais comme « Oh! my God! Non! Retirez-moi cet enfant-là! ». Je ne veux plus rien savoir du bébé. J'ai donné le bébé, c'est son père qui s'en est occupé pendant au moins une semaine et demie. Donc là, c'était ça, mais après ça c'était correct. (Laura)

En termes d'acceptation dans la communauté, les jeunes femmes qui fréquentaient des institutions religieuses se sont vues refuser l'accès ou ont cessé de fréquenter les lieux de culte par elles-mêmes, de peur de subir la réprobation publique.

Moi je suis baptisée, oui, mais ils voulaient que je sois radiée et tout. Parce que c'est un nouveau pasteur en plus, fait qu'il ne me connaissait pas. C'est quelqu'un qui est allé lui dire, parce qu'il ne me connaissait pas. Fait qu'il m'a dit : « Ah! Tu as eu un enfant ? Est-ce que c'est avant ou après le baptême ? ». Fait qu'il a calculé ça. Il va parler aux anciens, pour savoir si je suis radiée ou pas. (...) Je ne suis pas encore retournée à l'Église. (Déborah)

Il y a donc eu isolement social pour plusieurs des jeunes mères interrogées. En effet, leur réseau social s'est grandement réduit lors de leur grossesse et cette défavorisation sociale est également accompagnée de conditions économiques précaires fragilisant l'environnement dans lequel elles évoluent.

4.5 Éléments influençant la prise de décision d'une adolescente lors d'une grossesse

Certains facteurs ayant une incidence sur la prise de décision lorsque survient une grossesse chez une adolescente ont été recensés. Plusieurs de ces éléments sont liés à la période charnière qu'est l'adolescence et aux enjeux développementaux décisifs qui la composent. Les facteurs d'influence les plus couramment cités sont les réactions de l'entourage face à la grossesse, la présence de jeunes mères dans l'entourage, la position de l'adolescente face à l'avortement, l'opinion exprimée par leur environnement, le soutien du réseau social et le lien fait entre la maternité et la transition à l'âge adulte. Les participantes se sont exprimées par rapport à la plupart de ces facteurs.

4.5.1 Découverte de la grossesse

Les participantes interrogées ont partagé les circonstances de la découverte de leur grossesse. Toutes ont indiqué qu'elle s'est avérée être une surprise.

J'avais remarqué que là, je recommençais à manger comme avant quand je mangeais beaucoup, puis j'avais tout le temps faim. Puis il y a des affaires qui me levaient le cœur. Je fumais la cigarette aussi, puis ça me levait le cœur des fois. Puis ... Mais t'sais, même à ça, c'était tellement loin pour moi tomber enceinte, que je n'ai jamais pensé à ça. Puis là à un moment donné, j'étais avec mon amie, puis elle m'a dit « Imagine que tu es enceinte. » comme en blague. (...) Puis après ça, j'ai décidé de prendre un rendez-vous puis tout, dans un CLSC au centre-ville, puis de me faire passer un vrai test par eux, *whatever*. Puis ça, ça a dit que j'étais enceinte. ... Là après ça, ils m'ont référée à Sainte-Justine, puis nan, nan, nan, puis j'étais enceinte de genre quatre mois et demi. (Mia)

Là on est allé au CLSC, on a fait des tests, et finalement j'étais enceinte. J'ai commencé à trembler, j'ai capoté, puis là, c'est la madame, on a fait le calcul des règles et tout ça, puis j'étais enceinte de trois mois. Trois mois, ouais, je ne savais pas rien. Fait que je me suis dit, si j'étais enceinte tout ce temps, puis que je ne savais pas. Sûrement que je sentais que mon bébé allait bien, fait que j'ai dit : « J'étais due pour avoir cet enfant ». (Stéphania)

Pour Déborah, la découverte de la grossesse s'est faite tardivement.

L'infirmière, elle a juste pesé mon ventre, elle a dit : « Je suis prête à mettre ma main au feu que tu es enceinte. ». J'ai dit : « Quoi ? Mais non, mais non, mais non! ». Fait que là après, elle est allé chercher l'affaire d'échographie, puis elle a dit : « Tu ne vois pas, il y a les jambes et tout ça. », il avait sept mois. Je ne savais pas! (Déborah)

L'annonce de la grossesse est souvent accueillie avec incrédulité par les jeunes mères.

Je suis tombée de ma chaise quand j'ai su que j'étais enceinte. Je suis tombée de ma chaise, puis j'étais comme Mon Dieu! Je ne travaille pas. Puis je n'ai même pas fini mes études! (Samantha)

4.5.2 Parcours du devenir enceinte

Des huit jeunes mères interrogées, deux ont indiqué qu'elles faisaient usage de moyens contraceptifs.

La contraception, je la prenais. Je la prenais, parce que je sais que comme ma mère, elle ne serait pas contente. Puis vu que tout allait tomber sur elle, je ne voulais pas qu'elle prenne un gros stress. Je suis tombée enceinte sous la contraception, mais bon. (Stéphania)

Une jeune mère explique que dans son couple, l'usage de contraception n'était pas systématique.

De toute façon, ça fait huit ans que je suis avec mon chum puis jamais je ne suis tombée enceinte, j'ai toujours pris mes précautions. Je ne vais pas dire que j'ai toujours... Tellement qu'à un moment donné, je pensais que je n'étais pas fertile là. Parce que moi puis mon chum, il y avait des moments où t'sais on ne se protégeait pas trop. Mais ça s'est avéré que je ne suis jamais tombée enceinte puis tout. (Laura)

Pour la majorité des jeunes femmes, la question de l'usage de la contraception ne s'est jamais posée. Certaines indiquent que c'est par manque d'informations. Par exemple, d'autres expliquent qu'elles n'avaient pas de connaissances par rapport aux moyens contraceptifs.

Quand j'ai commencé à avoir des relations, est-ce que je savais que ça existait ? Humm... Non, même pas. Non. (Déborah)

Les propos d'une autre jeune mère vont dans le même sens.

Je n'aurais jamais pensé tomber enceinte. Ce gars-là, je l'ai connu j'avais 13 ans, ça faisait déjà quatre ans qu'on couchait ensemble. Je n'étais jamais allée chez le gynécologue de ma vie genre. Parce que ... comme... Pas que je n'en sentais pas le besoin, mais c'est juste... Je ne savais rien des garçons, puis de toutes ces affaires-là. Ma mère, elle ne m'a jamais parlé de ça. (Mia)

Les mères évoquent le fait qu'elles ressentaient un certain sentiment d'invincibilité, ayant comme perception que la grossesse ne pouvait leur arriver.

Jamais, jamais, jamais, ça va m'arriver! Jamais! Du tout... J'étais comme heieieiennn! J'étais comme bien non! Après je vois le test de grossesse, je vois qu'il est positif. J'ai une pression, j'ai la chaleur qui monte dans ma tête. J'étais comme : « Non, ça ne peut pas m'arriver à moi. Impossible que ça m'arrive à moi! » (Laura)

4.5.3 Décision de la poursuite de la grossesse

Aux dires des jeunes femmes, la décision de poursuivre la grossesse s'est surtout appuyée sur leur opinion par rapport à l'avortement. En effet, c'est souvent leur opposition morale par rapport à l'avortement qui leur a dicté de mener leur grossesse à terme.

« Qu'est-ce que je fais ? Est-ce que je le garde ou je me fais avorter ? ». Puis j'ai beaucoup réfléchi, puis après deux, trois semaines, j'ai décidé de le garder. Parce que j'étais contre l'avortement, puis quand je voyais qu'est-ce qui se passait, genre,

comment il faisait l'avortement, non, moi non, moi l'avortement, non, ça ne me dit rien. (Samantha)

Parce que j'étais contre l'avortement, je n'avais jamais fait ça. Je capotais. Puis je me suis dit, comme je me suis dit, si je l'avais tous ces mois genre, puis je ne l'ai jamais su. Puis j'ai pensé à ceux qui ne pouvaient pas avoir d'enfant. Je pensais à tout ça. (Stéphanie)

Poupette indique qu'ayant déjà subi un avortement lors d'une grossesse précédente, elle ne se sentait pas à l'aise de répéter cette procédure.

C'est parce que j'avais déjà arrêté une fois, puis je suis vraiment contre l'avortement mais je l'avais fait une fois. Puis là j'étais comme je ne suis pas pour avorter 50 000 fois non plus. Puis en plus la première fois que j'ai avorté, je me trouvais dégueulasse, j'ai fait une dépression. Puis comme j'ai demandé pardon à Dieu, puis là comme quand j'ai su que j'étais enceinte, oui, c'est vrai j'étais triste, je ne voulais pas avorter, parce que je suis contre l'avortement, même si j'ai avorté une fois. Je suis quand même contre. Puis t'sais je ne voulais pas être celle qui dit : « Ah! Je suis contre l'avortement puis avorte une fois. Je suis contre l'avortement, deux fois... ». (Poupette)

De même, Jessica avait déjà fait une fausse couche qui l'avait durement affectée et ne pouvait envisager mettre volontairement fin à une grossesse.

Je suis quand même tombé à 17 ans, enceinte pour lui, mais j'avais fait une fausse couche. Puis j'ai pleuré ma vie. (Jessica)

De plus, dans son cas, elle indique que la grossesse n'était pas planifiée mais souhaitée.

Bien moi je savais que j'allais le garder, t'sais dans ce temps-là, j'étais full amoureuse de mon chum. T'sais un bébé, c'est juste ça qui manquait dans notre vie genre! Fait que j'ai dit : « Ah! C'est sûr on le garde! ». Quand je l'ai vu ce gars-là, je suis tombée full amoureuse, puis je pensais déjà à avoir plein de bébés avec lui Mais ça, j'avais 16 ans! (Jessica)

Pour la plupart, les jeunes mères rencontrées indiquent que la découverte de la grossesse est une surprise puisqu'elle n'était pas consciemment planifiée. La contraception est peu fréquemment utilisée mais n'est pas associée à la possibilité de tomber enceinte par les jeunes femmes. En effet, la plupart avait l'impression qu'une grossesse ne pouvait pas leur arriver. L'opposition à l'avortement fait en sorte que la poursuite de grossesse est l'avenue choisie par les jeunes femmes.

4.6 Importance des liens affectifs à l'adolescence

Les participantes évoquent la place centrale qu'occupait leur conjoint et leur relation amoureuse dans leur vie. Plusieurs décrivent un amour idéalisé au début de leur relation.

Bien c'était l'amour fou, c'était parfait, c'était l'homme de ma vie. Ça a été je vais faire ma vie. Je m'imaginai déjà comme en appartement, plein d'enfants, t'sais... La super belle vie là, mais dans le fond, c'est juste des *dream*. (Jessica)

Depuis ... mon premier chum, c'est le père de ma fille. J'étais déjà... C'était lui l'homme de ma vie. (Mia)

Tu es jeune, tu es en amour. Tu tombes en amour, t'sais, moi je voyais juste lui. Comme lui, lui, lui. Puis c'est ça. Puis je suis restée là, lui il est resté le père à ma fille, pareil. (Stéphanie)

Pour plusieurs, après l'amour vient une certaine désillusion. En effet, pour diverses raisons, la relation entre les jeunes mères rencontrées et leur conjoint s'est détériorée.

Pour certaines, comme Déborah, la disponibilité restreinte du père de son enfant a mené à des contacts limités. En effet, le conjoint de Déborah est marié et a des enfants avec son épouse. Il dispose donc de peu de temps à lui accorder et n'a ainsi eu que peu de contact avec son fils.

Il a déjà sa famille ailleurs. Bien c'est ça, il est marié. Mais là il a vu (prénom enfant) au moins juste trois fois-là. (Déborah)

Pour d'autres, c'est le manque de soutien du conjoint qui occasionne des conflits.

Puis après t'sais, ma grossesse, le père à ma fille, il n'était pas là. Ouais, ouais, on était en couple, mais il n'était pas là. Il était en dehors de Montréal. Fait que j'ai dû passer ma grossesse tout seule. (Stéphanie)

Mais t'sais la grossesse que j'ai vécue c'est un cauchemar pour moi, parce que j'étais toute seule. Je n'avais pas de chum quand il fallait que... T'sais des fois au milieu de la nuit, j'avais faim peut-être là, puis il fallait que je me lève toute seule, tu comprends. Quand j'avais envie de boire de l'eau, il fallait que je me lève toute seule, t'sais comme... J'aurais aimé avoir mon copain ou mon mari à côté de moi. (Poupette)

Des jeunes femmes ont mentionné les activités criminelles du père de leur enfant comme facteur de tensions dans le couple ayant parfois mené à la rupture.

Bien ça a tout fucké notre relation pour de vrai, parce que c'est comme... Nous, le père de ma famille puis moi, c'était vraiment la guerre. Il n'est même pas déclaré sur l'acte de naissance de ma fille, puis ... C'est vraiment la guerre là.. Bien là, là, présentement t'sais il est en prison. Mais avant qu'il rentre en prison ça allait plus ou moins bien. Mais t'sais moi puis lui, c'est vraiment chien et chat. C'est vraiment... Il va me dire quelque chose, des trucs là, puis ça va péter! Ça va... Il est vraiment immature pour quelqu'un de son âge. Puis moi j'ai vraiment des problèmes avec ça. Moi je dis, c'est je pense que je m'en attendais tellement à plus, que genre, ça m'énerve qu'il ne fait pas comme tout ce que je m'attendais. (Mia)

Le besoin d'intimité et la première relation amoureuse ont été d'une importance capitale pour les jeunes mères rencontrées. En effet, la relation avec le père de leur enfant a occupé une place importante dans leurs vies. Des difficultés avec le père de l'enfant apparaissent lors de la grossesse et de la venue de l'enfant souvent en lien avec l'indisponibilité du conjoint, menant quelquefois à la rupture.

4.7 Facteurs d'influence sur la décision de poursuivre une grossesse à l'adolescence

Plusieurs facteurs, que nous détaillerons en lien avec les réponses des jeunes mères, sont recensés dans la littérature comme ayant une influence pour une adolescente lorsqu'arrive le moment de décider de l'issue d'une grossesse.

4.7.1 Présence de jeunes mères dans l'entourage

Trois jeunes femmes ont expliqué que la présence de plusieurs jeunes mères dans leur entourage a en quelque sorte normalisé le fait d'avoir un enfant à un jeune âge.

Comme ma mère ... ma grand-mère a fait 6 enfants, puis ils sont tous tombés enceinte à 16 ans, 15 ans... Bien je pense que c'est à cause de ça que j'ai toujours été chaude à avoir des enfants, je pense. Je pense que c'est ça... Parce que ma famille, ils ont... Je ne sais pas depuis mon arrière-grand-mère, mon arrière-grand-mère, elle a eu son premier à 16 ans. À 15 ans. Ma mère a eu sa première à 15 ans, comme ça a vraiment... Dans ma famille là, avoir des enfants, jeune, c'est quelque chose. (Jessica)

J'ai plein d'amies... c'était le baby-boom, je pense, ici à (quartier) XXX. Toutes les filles de XXX sont tombées enceintes genre. Dans ce temps-là... Ouais! J'avais beaucoup... C'est drôle à dire mais l'année que je suis tombée enceinte, c'est l'année que j'ai été le plus alentour des enfants, genre. (Mia)

T'sais parce qu'à cette époque-là toutes nos amies étaient enceintes. Moi, mes amies, elles sont toutes tombées enceintes, c'est grave là. Moi j'étais la seule qui n'était pas enceinte. (Laura)

La présence de plusieurs jeunes mères dans le cercle social des jeunes femmes rencontrées a mis en évidence pour elles le fait que la maternité peut être actualisée à un jeune âge sans que cela sorte de l'ordinaire.

4.8 Aspirations futures des jeunes mères

Lorsqu'interrogées sur leurs aspirations futures, les participantes sont unanimes sur leur désir de terminer leurs études pour accéder à une situation meilleure.

Je suis bien stabilisée dans mes affaires. Comme j'aurai fini l'école, c'est sûr! Si Dieu le veut. J'aurai fini l'école, puis je serai en petite job, puis mes enfants seront rendus dans une petite école privée. (Jessica)

Les aspirations avant la venue de leur enfant étaient toutefois moins claires pour certaines. Déborah explique qu'avant de tomber enceinte, elle n'avait pas vraiment de rêve ou de projet futur.

Dans le temps, rien. Je vivais au jour le jour. Je faisais juste *chillé*, je niaisais avec les amis. (Déborah)

Toutes indiquent que l'arrivée d'enfants dans leur vie les motive à tenter de donner le meilleur d'elles-mêmes.

Mais là aujourd'hui, je n'ai pas le choix. Je n'ai pas encore fini l'école aujourd'hui, mais là je n'ai pas le choix. Parce que je pense, peut-être que je serais encore danseuse aujourd'hui, je ne serais même pas encore dans ce bloc-là, je n'aurais pas d'enfant. Je serais peut-être dans un autre état, finie, pas rapport. Mais le fait de tomber enceinte ça m'a juste comme fait arrêter toutes mes conneries, genre. (Jessica)

Les projets futurs énoncés sont les mêmes pour toutes les participantes : terminer leurs études, avoir un emploi, une relation amoureuse stable et être propriétaire d'une maison.

Mes rêves maintenant. Certaines choses que je voulais, que je finisse mes études et que je commence à travailler. Et puis avoir un chum ou un mari, j'économise dans des sous, pour que je puisse acheter une maison. (Victoria)

Pour certaines, s'ajoutent à ces souhaits le désir d'avoir d'autres enfants, Cela semble une stratégie pour changer les perceptions des autres par rapport à leur situation de jeune mère.

Je veux quatre enfants! Mais t'sais genre comme je veux au moins avoir minimum, deux autres enfants, maximum trois autres enfants. Dans le fond, je veux trois à quatre enfants. Je sais que c'est stupide ce que je vais te dire, mais t'sais comme j'ai eu ma fille avec quelqu'un, je ne suis plus avec cette personne-là. Puis je ne prévois pas revenir avec cette personne-là. Fait que là, je me dis, la prochaine personne que je vais avoir un enfant, je ne veux pas avoir juste un enfant avec. Parce que je n'ai pas envie d'avoir... l'idée d'avoir deux enfants puis deux pères différents. Puis que les gens disent : « Ah! Si elle en a un troisième, ça va être trois pères différents. ». T'sais comme j'entends souvent les gens critiquer des gens à cause de ça. Fait que je me dis que moi, au moins, le prochain, je veux avoir au moins deux enfants avec lui, comme ça, ils vont dire : « Ok, ça n'a pas marché avec le premier... ». Puis c'est ça, mais je veux toujours comme avoir ma maison, je veux toujours me marier, puis c'est juste que mon mari a un bon travail, comme moi, je retourne à l'école pour avoir un bon travail aussi. (Poupette)

Les propos de Déborah font écho à ceux de Poupette.

Avec mon mari que je vais marier, ma grande maison! Prendre soin de mes enfants. Puis j'ai mon métier. Une grande famille, comme tu as le mari, puis comme tu as plusieurs enfants là puis tu t'en occupes. Bien pour moi une grande famille c'est plus que cinq, six, sept enfants. (Déborah)

Pour leurs projets d'avenir, la fin des études et l'obtention d'un emploi permettant une stabilité économique est au cœur des aspirations futures des jeunes mères. Une certaine stabilité émotionnelle dans une relation amoureuse est également souhaitée menant, dans les souhaits de plusieurs, à la naissance d'autres enfants.

4.9 Synthèse des résultats

En résumé, les jeunes mères indiquent que dans leur milieu familial d'origine, les relations étaient souvent conflictuelles, ce qui a eu des effets sur leur stabilité résidentielle et a parfois mené à une rupture des liens avec la famille. Les méthodes éducatives imposées par la famille ont été citées comme des éléments culturels propres à la communauté haïtienne, qui ont parfois cherché à restreindre les relations amoureuses des jeunes femmes. Les éléments culturels liés à la religion ont également été cités comme facteurs significatifs.

Les jeunes mères indiquent qu'elles ont accordé une importance capitale à la relation avec leur conjoint et que cela a joué un rôle sur l'arrivée de la grossesse. Sa découverte a été une surprise pour plusieurs et sa poursuite s'est imposée comme une évidence pour certaines, mais a été mûrement réfléchi pour d'autres.

Une certaine défavorisation, au niveau économique et social, peut être notée au sein du milieu familial d'origine, pendant la grossesse et depuis la naissance de l'enfant.

Les projets d'avenir des répondantes visent une amélioration de leurs conditions de vie par la poursuite des études et l'obtention d'un emploi stable.

La description de la réalité de jeune mère faite par les jeunes femmes rencontrées permet de tirer certaines conclusions par rapport à leur processus décisionnel et également par rapport à l'environnement dans lequel elles évoluent. Ces conclusions sont examinées à la lumière du cadre conceptuel dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE V

ANALYSE ET DISCUSSION

Le chapitre précédent a permis de prendre connaissance des résultats de la recherche. Le présent chapitre discute de ces résultats en établissant des liens avec le cadre conceptuel à la lumière du développement à l'adolescence, des théories liées à la fécondité au sein des groupes minoritaires et de l'intersectionnalité.

5.1 Développement social, affectif et cognitif à l'adolescence

La prise de décision de la poursuite d'une grossesse chez une adolescente est un processus complexe dépendant de multiples aspects au niveau relationnel, avec la famille, le conjoint et la communauté, qui débute avant la confirmation de la grossesse (Tabberrer et *al.*, 2000). Les facteurs d'influence recensés retenus dans le cadre conceptuel touchent principalement au développement social, affectif et cognitif à l'adolescence, l'opinion face à l'avortement et le milieu familial.

L'adolescence est une période de vie charnière pendant laquelle sont présentes plusieurs phases du développement d'un individu. Cette étape de vie semble avoir été cruciale dans les choix et les décisions prises par les jeunes mères rencontrées dans le cadre de notre recherche. En effet, la phase de développement dans laquelle elles se situaient lorsqu'est advenue leur grossesse permet de dresser plusieurs pistes de compréhension quant aux circonstances ayant mené à la grossesse et à sa poursuite. Cette période de transition entre l'enfance et l'âge

adulte entraîne son lot de défis pour tous les jeunes. C'est le cas des jeunes mères rencontrées qui ont vécu de manière intense plusieurs des étapes de l'adolescence.

Tel que précédemment mentionné, les difficultés de recrutement ont fait en sorte que plusieurs mères ayant eu leur enfant au début de l'âge adulte ont été rencontrées. Dans ce contexte, l'analyse permet de voir s'il y a des différences marquées entre celles ayant donné naissance à l'adolescence et celles ayant donné naissance au début de l'âge adulte. Charbonneau (2003) souligne que l'existence même de l'adolescence est parfois contestée. En effet, les frontières entre les différents âges semblent de plus en plus floues et chacun vit sa trajectoire à son propre rythme. Dans le cas de la maternité, cela conteste l'idée qu'il y a une manière problématique d'être mère basée sur l'âge uniquement (Charbonneau, 2003).

La description des divers aspects par les mères démontre un vécu commun basé sur plusieurs éléments relevant des domaines développemental, personnel et social plutôt que sur l'âge. Malgré le fait qu'elles aient été plus âgées lorsqu'est survenue la grossesse, ces mères ont décrit une expérience semblable à leurs pairs ayant eu un enfant à l'adolescence. Il semble que, dans leur cas, malgré l'âge, la transition vers le statut d'adulte s'est confirmée avec la venue d'un enfant.

5.1.1 Relations avec les pairs

Le désir de se différencier du milieu familial est accompagné d'une place plus importante occupée par les pairs et les relations interpersonnelles dans la vie des jeunes (Gordon, 1996). Dans un contexte où les jeunes femmes interviewées connaissaient des relations difficiles avec leur famille, les relations avec les pairs deviennent d'autant plus primordiales. Il paraît plausible de présumer que les jeunes mères avaient un grand besoin d'appartenance vu les difficultés dans leur famille. Ce besoin, couplé à la recherche d'intimité caractéristique à l'adolescence, a amené plusieurs jeunes femmes à idéaliser leur partenaire amoureux, donc la relation amoureuse occupe une place considérable dans les propos des jeunes. En effet,

c'est le thème sur lequel elles ont été le plus volubiles au courant des entretiens. Plusieurs jeunes mères décrivent la rencontre et le début de leur relation avec le père de leur enfant comme idyllique. Elles indiquent qu'elles ont cru trouver en leur partenaire l'homme de leur vie. Quelques-unes mentionnent avoir rencontré leur partenaire dans un moment de grande vulnérabilité, par exemple lors d'une fugue d'un Centre Jeunesse. Dans ce contexte, le jeune homme est perçu comme un héros et une piste de solution pour se sortir de la situation délicate dans laquelle elles se trouvent. Plusieurs répondantes indiquent qu'elles ont mis beaucoup d'espoir dans leur relation avec leur conjoint avant leur grossesse. Leur description de la relation amoureuse est tout à fait congruente avec la phase de l'adolescence dans laquelle se trouvaient les jeunes femmes à ce moment. Selon Steinberg (2005), à l'adolescence, le développement a une influence certaine sur l'intensité des émotions, particulièrement dans le cas des premières relations amoureuses. En effet, le fait que la maturation physiologique et émotionnelle ne soit pas encore complétée a un effet, entre autres sur la modulation des émotions.

La plupart des jeunes mères explique qu'après la rencontre elles ont réalisé que leur conjoint avait soit des activités criminelles, soit était déjà engagé dans une autre relation amoureuse. Par contre, l'idéalisme qu'elles avaient par rapport à leur relation et les aspirations d'une vie amoureuse parfaite leur faisaient fermer les yeux sur les transgressions légales et relationnelles de leur conjoint. Le besoin d'intimité de l'adolescente a alors eu préséance sur les faits objectifs par rapport au conjoint, Ce qui concorde avec les données indiquées par Goulet (2001). À cette étape de la vie, les pairs, et plus particulièrement le compagnon amoureux, occupent une place importante dans la vie des jeunes femmes.

Une fois la grossesse confirmée, après l'idéalisation de leur conjoint vient la réalité de leur condition de futur parent pour les jeunes femmes. C'est pour plusieurs un moment de désillusion, car elles ne considèrent pas recevoir l'appui de leur conjoint durant leur grossesse tel qu'elles l'auraient souhaité. Dans ce contexte, plusieurs se

séparent de leur partenaire peu après la découverte de leur grossesse ou au cours de celle-ci.

Les jeunes femmes sont unanimes sur le fait que devenir mère est une entrée subite dans le monde adulte. L'immatunité et le comportement irresponsable de leur conjoint leur apparaissent alors comme une évidence. Pour la plupart, ceci leur paraît incompatible avec leur statut de mère et elles mettent donc fin à la relation. Les comportements et agissements qui ne constituaient jusqu'alors que des sujets de discorde deviennent des causes de rupture.

Quelques-unes demeurent dans la relation tout en ayant conscience des lacunes présentes. D'ailleurs, toutes celles qui sont restées avec le père ont eu un deuxième enfant.

La grossesse et la confirmation de leur désir de la poursuivre poussent les jeunes femmes à regarder en face les éléments de leur relation amoureuse et à faire des choix par rapport à elle-même et pour l'enfant à venir. L'idéalisation de l'adolescence est évacuée pour faire place à la réalité adulte d'avoir prochainement la responsabilité d'un enfant. Le nouveau rôle social qu'elles ont à assumer fait en sorte que plusieurs des répondantes revoient leurs standards en ce qui a trait à une relation amoureuse. L'importance initiale que revêtaient les pairs devient moins importante et il est possible de supposer que, pour les jeunes femmes rencontrées, cet aspect de l'adolescence s'est estompé lors de la décision de poursuivre la grossesse.

En ce qui a trait à la relation avec les pairs, la présence d'autres jeunes mères dans l'environnement immédiat est recensée comme un élément d'influence dans la prise de décision de la poursuite de grossesse (Tabberrer *et al.*, 2000). Dans le cas des jeunes femmes rencontrées, cet élément semble avoir été déterminant pour quelques-unes car elles expliquent avoir eu plusieurs jeunes mères dans leur

entourage au moment de tomber enceinte, ce qui a eu pour effet de normaliser le fait d'avoir un enfant à un jeune âge.

5.1.2 Différenciation et milieu familial

Le besoin de différenciation du milieu familial et la quête d'indépendance sont des incontournables de l'adolescence. En effet, les adolescents sont en quête d'identité et tentent de se définir hors du cadre familial et de ses règles établies (Steinberg, 2005). Cette étape peut se manifester de manière différente pour chaque individu, et ce, dépendamment du milieu dans lequel il évolue. Dans le cas des jeunes femmes rencontrées, plusieurs indiquent qu'il existait des tensions et que les relations étaient conflictuelles au sein de leur milieu d'origine. Dans ce contexte, le besoin de distanciation et d'actualisation de soi en dehors de la sphère familiale semble d'autant plus important et concorde avec la littérature (Steinberg, 2005). En effet, les jeunes femmes expliquent que face aux règles mises en place par les figures d'autorité parentales, vu les conflits déjà présents, le désir de transgression était assez fort, tant pour les jeunes femmes à l'adolescence que pour les jeunes adultes. Ces tensions ont eu pour effet d'en placer plusieurs dans des situations précaires sur les plans émotionnel, résidentiel et économique. Certaines jeunes femmes ont dû concilier un travail à temps plein avec leurs études pour payer leur logement, menant souvent à moyen terme à l'abandon de leurs études pour pourvoir à leurs besoins.

Une faible proportion des jeunes mères a rapporté avoir eu de bons rapports avec leurs parents et avoir pu demeurer avec eux pendant un certain temps. Ces jeunes mères semblent d'ailleurs s'en être mieux sorties en termes de poursuite de leurs études. Alors que la grande majorité des jeunes femmes tentent de terminer leurs études secondaires, celles qui ont vécu dans des milieux peu conflictuels poursuivent des études au collégial. À la lumière de ces faits, le soutien familial et l'absence de conflits importants semblent être des facteurs de protection importants

pour la poursuite de projets structurés pour les jeunes femmes ayant donné naissance (Charbonneau, 1998).

Plusieurs jeunes mères rapportent que la naissance de leur enfant est un facteur de rapprochement avec la famille d'origine. L'enfant agit comme un acteur de réconciliation et amoindrit les tensions pour un certain temps (Charbonneau, 2000). L'arrivée de l'enfant peut donc être un facteur de rapprochement pour les adolescentes ayant connu des périodes orageuses avec leur famille, mais il n'est mentionné que par quelques-unes.

5.1.4 Prise de risques à l'adolescence

Une particularité souvent évoquée lorsqu'il est question de l'adolescence est la prise de risque (Steinberg, 2005). Tout comme l'indique la littérature, les résultats obtenus démontrent que la prise de risque s'est manifestée chez les participantes par l'absence de moyens contraceptifs. Ce constat est fait, tant pour celles ayant conçu à l'adolescence que pour celles ayant conçu au début de l'âge adulte. En effet, la quasi-totalité des répondantes a indiqué qu'elles ne faisaient aucun usage de contraceptifs dans leur relation avec le père de leur enfant. Celles ayant fait mention de l'utilisation d'une contraception disent qu'elle était irrégulière. Toutes ont indiqué qu'elles ne pensaient pas qu'une grossesse pouvait leur arriver. Ceci est tout à fait cohérent avec le sentiment d'invincibilité et la pensée magique souvent recensés comme caractéristiques de l'adolescence (Goulet et al, 2001). Les jeunes femmes mentionnent qu'elles ne réfléchissaient pas aux conséquences possibles de leurs actions. La phase de développement cognitif et affectif dans laquelle se trouvent les jeunes femmes lorsqu'elles rencontrent leur conjoint leur fait vivre les événements de manière spontanée et dans l'instant présent, sans projection dans l'avenir. Cet état est peu compatible avec l'utilisation planifiée et rigoureuse d'une méthode contraceptive. Pour les jeunes femmes interviewées, le sentiment d'invincibilité et la pensée magique ont joué un grand rôle dans le fait qu'elles ont eu une grossesse.

5.2 Opinion face à l'interruption volontaire de grossesse et parcours de la poursuite de la grossesse

L'opinion d'une jeune femme sur l'avortement a une influence certaine sur la poursuite ou non d'une grossesse. En effet, si, pour des motifs personnels, religieux ou moraux, une jeune femme s'oppose à l'avortement, lorsque survient une grossesse, cette option ne fait pas partie des possibilités à considérer et la poursuite de grossesse s'impose comme un choix évident (Tabberer *et al.*, 2000).

Nous pouvons retrouver une concordance entre la classification élaborée par Hamman (2002) et les parcours des jeunes femmes rencontrées ayant pris la décision de poursuivre leur grossesse.

Les parcours énoncés sont le désir planifié, l'accident désiré et le devenir enceinte accepté (Hamman, 2002). Cette classification distingue les grossesses désirées et choisies des grossesses accidentelles ainsi que celles amenant une certaine ambivalence pour les jeunes.

Pour quelques-unes des répondantes, la grossesse était désirée. Dans leurs propos, la grossesse est vue comme une actualisation de l'accomplissement de leur relation amoureuse. Elles ne désirent pas tellement l'enfant pour lui-même en tant que tel mais plutôt par rapport à leur attachement à leur conjoint. En effet, elles considèrent que leur conjoint est l'homme idéal, la venue d'un enfant est l'étape qui consolidera leur statut de couple et, ultérieurement, de famille. Dans le cas des jeunes mères rencontrées, les conjoints n'étaient pas nécessairement au courant des aspirations familiales des jeunes femmes.

Pour la majorité des jeunes femmes, la grossesse n'était pas planifiée et sa confirmation les plonge dans un état de grand questionnement par rapport à la suite des choses. Elles expliquent avoir vécu de grandes angoisses avant de parvenir à prendre une décision. Autant elles désirent avoir un enfant pour avoir un rôle social

différent, autant elles se questionnent par rapport aux conditions matérielles et économiques dans lesquelles elles se trouvent. La décision de la poursuite repose principalement sur leur crainte de l'avortement et leur désir de se réaliser en étant mère.

Pour d'autres jeunes mères, la grossesse est accidentelle mais dès sa confirmation, la poursuite est une certitude. En effet, pour des motifs moraux, toutes indiquent être contre l'avortement. Une répondante explique n'avoir perçu aucun signe de sa grossesse jusqu'au septième mois, donc la confirmation tardive a imposé la poursuite. Aucune des répondantes n'a indiqué avoir envisagé l'adoption.

Dans le cadre de cette recherche, les résultats indiquent que la poursuite de grossesse n'a pas été un choix concerté avec le conjoint mais que le fardeau de la décision a plutôt reposé sur les épaules des jeunes femmes. Ceci concorde avec la littérature, plus particulièrement les écrits de Goulet (2001), qui indique que la décision de poursuite de grossesse est ultimement la décision de la jeune femme.

Une constante peut être remarquée, peu importe le parcours de poursuite de grossesse des jeunes femmes rencontrées, elles s'appuient principalement sur leurs convictions personnelles pour prendre la décision de poursuivre. Les répondantes rencontrées ont souvent vécu une tourmente avant de prendre la décision de poursuivre leur grossesse mais malgré l'opposition exprimée par leur entourage, elles ont pris la décision avec laquelle elles estiment être à l'aise moralement.

5.3 Intersectionnalité

L'âge, le genre, la défavorisation et l'origine ethnique sont intimement liés dans la réalité des jeunes mères d'origine haïtienne rencontrées. L'usage de l'intersectionnalité permet de mieux étudier la manière dont interagissent ces éléments.

5.3.1 Genre

Plusieurs jeunes mères ont mis en lumière le fait qu'elles aient eu une éducation différenciée par le genre dans leur milieu familial. En effet, elles indiquent que les règles pour les filles sont plus strictes que pour la fratrie masculine. La transgression par les jeunes femmes des règles établies par leurs figures parentales pourrait donc entacher l'honneur de la famille. Dans ce contexte, une grossesse précoce hors-mariage est vécue comme une inconduite grave, tel que stipulé dans la littérature (Raphaël, 2006).

Tout comme l'a énoncé Raphaël (2006), pour la plupart des jeunes femmes d'origine haïtienne, les relations amoureuses à l'adolescence ne sont pas permises et lorsqu'elles ont été découvertes, il s'en est suivi une crise dans la famille. La situation est tout autre pour leurs frères qui peuvent entretenir des relations sans la désapprobation de leur famille. Le genre est donc un élément déterminant par rapport à l'éducation et aux comportements jugés acceptables au sein de la communauté haïtienne et de la société en général.

5.3.2 Origine ethnique

Dans le cadre de la présente étude sur les jeunes mères de la communauté haïtienne, le lien entre l'origine ethnique et la réalité de ces jeunes femmes apparaissait, au point de départ, un angle d'analyse important à considérer.

L'origine ethnique n'a pas été un élément expressément mentionné par les jeunes mères en ce qui a trait à la grossesse et au processus décisionnel. L'appartenance à la communauté haïtienne a ainsi eu une influence certaine sur la manière dont ont été élevées les participantes à l'étude. En effet, plusieurs des éléments socioculturels propre à la communauté haïtienne, tels que l'importance de la religion, le respect de la hiérarchie et un contrôle accru au niveau de l'éducation des jeunes filles, ont façonné l'expérience de vie des jeunes mères rencontrées. Vu le cadre

rigide dans lequel elles évoluaient, il est possible de se questionner sur leur besoin, à l'adolescence et au début de l'âge adulte, de sortir de ce carcan imposé par le milieu familial. Dans ces circonstances, la grossesse semble un moyen fracassant de briser les conventions établies.

Pour la famille de ces jeunes femmes, le respect des valeurs morales et religieuses passe par un encadrement plutôt strict sur le plan des fréquentations. De plus, pour quelques jeunes, la religion occupait une place importante dans la vie familiale. Dans ce contexte, la fréquentation d'un lieu de culte était obligatoire pour plusieurs dans leur enfance et l'approbation de la communauté religieuse très importante. Des jeunes femmes ont indiqué s'être distancées de la communauté religieuse qu'elles fréquentaient avant ou pendant leur grossesse. Dans certains cas, les répondantes ont quitté par crainte de réprobation de la congrégation. Dans d'autres situations, c'est la mise à l'écart par le leader religieux et les critiques des autres membres perçues par les jeunes femmes qui les ont poussées à renoncer à fréquenter le lieu de culte.

Le statut de femme issue d'un groupe ethnique minoritaire a donc joué un rôle dans la réalité des jeunes mères rencontrées.

5.3.3 Défavorisation

Un autre élément lié à l'appartenance ethnique est la condition économique. En effet, la communauté haïtienne fait face à un taux de chômage élevé et à la pauvreté (Lindsay, 2007). Dans ce contexte, l'appartenance à une minorité visible, et plus particulièrement à la communauté haïtienne, a un impact sur les conditions de vie des jeunes mères rencontrées.

Aucune des jeunes femmes rencontrées n'a rapporté se considérer comme issue d'un milieu défavorisé. Elles décrivent des conditions de vie leur permettant d'obtenir l'essentiel pour leurs besoins de base. Quelques-unes indiquent avoir eu des

parents ayant un emploi stable, bien rémunéré. Pour d'autres, soit leurs parents n'occupaient pas d'emploi ou ils avaient des emplois saisonniers. Pourtant, malgré ces faits, les répondantes indiquent que la situation économique de leur famille était bonne. La perception de la situation économique de leur milieu familial ne cadre pas avec les données objectives qu'elles décrivent. Les niveaux de revenus décrits classiferaient leur famille comme défavorisée. Il semble que les jeunes femmes considèrent la situation économique comme saine, du moment qu'elle permet de répondre aux besoins de base.

Cette vision fait écho à certaines théories liées aux groupes minoritaires. En effet, la situation sociale et économique difficile dans laquelle se trouvent plusieurs membres de la communauté a pour effet, qu'à la longue, elle est perçue comme la norme. Devant un système les maintenant dans un statut précaire, et surtout ayant l'impression de ne pouvoir faire changer les choses, s'instaure alors une culture où l'oppression est internalisée (Geronimus, 2003). Dans le cas des jeunes femmes rencontrées, elles indiquent que la situation familiale dans laquelle elles se trouvaient leur semblait conventionnelle et n'indiquent pas y voir d'éléments problématiques.

Dans cette perspective, l'origine ethnique et la défavorisation ont un lien étroit entre elles. Le contact décrit par certaines jeunes femmes avec le système de protection de la jeunesse est congruent avec les écrits de Chbat *et al.* (2014) relatant un rapport de la Commission des droits de la personne indiquant que les jeunes issus de groupes minoritaires, d'autant plus dans les milieux défavorisés, font l'objet d'une surveillance accrue.

En somme, la défavorisation causée en partie par l'origine ethnique au sein du milieu familial d'origine apporte son lot de défis pour les jeunes femmes qui y grandissent. En effet, on peut se questionner par rapport au lien entre les difficultés économiques et sociales vécues par ces femmes dans leur milieu familial et leur appartenance à un groupe minoritaire.

La description des conditions de vie actuelles des jeunes mères révèle qu'elles connaissent encore des difficultés financières dans leur vie actuelle. Leurs propos sont sensiblement les mêmes lorsqu'elles décrivent leurs conditions depuis qu'elles sont autonomes et mères. Toutes les répondantes indiquent vivre de subventions gouvernementales et ne pas recevoir de montant substantiel. De plus, toutes les jeunes mères rencontrées bénéficient d'un logement subventionné, ce qui allège leur fardeau financier.

Les revenus perçus leur permettent de répondre à leurs besoins élémentaires ainsi qu'à ceux de leurs enfants. Par contre, toutes indiquent considérer cet état de fait comme temporaire et aspirent à atteindre un niveau économique plus élevé.

Les résultats concordent avec les écrits de Géronimus (2004) par rapport à la réalité des jeunes mères afro-américaines. En effet, la norme sociétale préconise un modèle familial nucléaire dans lequel les parents sont en mesure de prendre soin de leurs enfants de manière indépendante. Dans cette optique, repousser l'âge de la maternité permet d'obtenir de meilleures opportunités sur le plan de l'éducation et des conditions économiques. Selon Géronimus (2004), cette norme empêche de considérer des perspectives différentes par rapport à l'âge idéal pour devenir parent.

Dans le cas de communautés minoritaires défavorisées au sein desquelles les conditions économiques sont précaires et les conditions de vie difficiles laissent entrevoir une espérance de vie en santé écourtée, la vitalité de ces communautés peut être enrichie et même assurée par des normes préconisant la naissance d'enfants à un plus jeune âge (Géronimus, 2004). Les jeunes femmes d'origine haïtienne rencontrées font face à des conditions de vie et économiques difficiles qui constituent des obstacles structurels importants. Dans cette optique, la grossesse et la naissance d'un enfant à un jeune âge peuvent être perçues comme une pratique adaptative et offrir une alternative viable aux peu d'options qui leur sont offertes en tant que jeune femme issue d'un groupe minoritaire défavorisé (Merrick 1995).

5.4 Transition à l'âge adulte

Les répondantes indiquent que le fait de devenir mère a changé leur vie. Plusieurs mentionnent avoir modifié leur style de vie après avoir eu confirmation de leur grossesse. Cela s'est traduit par le fait d'arrêter de consommer de l'alcool et des drogues et de moins faire la fête. La nouvelle réalité de mère a également amené son lot de défis, car pour plusieurs elle a exacerbé certaines difficultés déjà existantes. Par exemple, l'instabilité résidentielle dans laquelle plus d'une se trouvaient devenait plus problématique avec l'arrivée imminente d'un enfant. Malgré ces obstacles, ces jeunes femmes ont su mobiliser des ressources pour faire face à la situation. Les jeunes mères sont devenues des agents de changement sur leur propre vie. En effet, dans le cadre de la recherche, toutes les jeunes mères étaient hébergées dans des ressources leur étant spécialement dédiées. Il est donc possible d'affirmer qu'elles ont dû faire des démarches pour obtenir le logement désiré et les services s'y rattachant. Plusieurs ont dû assumer des responsabilités de manière autonome en laissant de côté l'insouciance de l'adolescence.

5.5 Théories par rapport à la fécondité au sein des groupes minoritaires

Il est possible de poser l'hypothèse que les jeunes mères de la communauté haïtienne, compte tenu des éléments socioculturels de leur communauté d'appartenance et des conditions socioéconomiques difficiles, ont une vision particulière par rapport à la maternité, ce qui concorde avec les théories liées à la fécondité dans les groupes minoritaires. Ces théories stipulent que si les groupes présentaient la même composition socioéconomique, on n'observerait pas d'écart entre eux au niveau de la fécondité (Bélanger et Caron-Malenfant, 2005), que la discrimination ressentie par un groupe minoritaire a un effet positif ou négatif sur la fécondité du groupe et que les normes et valeurs liées à la fécondité peuvent différer de la culture majoritaire.

À la lumière des propos des jeunes mères, plusieurs éléments peuvent être relevés. Les jeunes femmes connaissent des situations socioéconomiques défavorisées dans leur milieu familial d'origine. Dans ce contexte, il est tout à fait congruent, selon la théorie d'hypothèse des caractéristiques, que ces jeunes femmes aient des normes différentes en ce qui a trait à l'âge et au contexte de leur maternité.

De plus, les Noirs, y compris la communauté haïtienne, subissent de la discrimination au sein de la société québécoise (Chbat *et al.*, 2014), ce qui pourrait amener les individus appartenant à ce groupe minoritaire à modifier positivement ou négativement leurs comportements en lien avec la fécondité.

Le lien direct entre les théories liées à la fécondité au sein des groupes minoritaires et celle des jeunes mères est difficile à établir. Par contre, certains éléments peuvent être relevés, tel que démontré précédemment.

5.6 Projets d'avenir

Les jeunes mères ont évoqué certains aspects de leur réalité, sans toutefois les avoir détaillés dans le cadre conceptuel. Ainsi, elles ont décrit les projets d'avenir qu'elles entretiennent. Les jeunes mères interrogées ont toutes indiqué qu'elles avaient comme objectif de terminer leurs études pour améliorer et stabiliser leur situation financière. Somme toute, les projets futurs des jeunes femmes revêtent un caractère plutôt traditionnel. La totalité des répondantes a indiqué désirer se marier ou être dans une relation amoureuse stable, avoir une maison, détenir un emploi et avoir d'autres enfants dans un avenir prochain.

5.7 Synthèse

Les résultats de cette recherche démontrent que le vécu des jeunes mères est riche et porteur d'enseignements. En effet, les répondantes ont mis en lumière le fait que leur choix de maternité est un amalgame complexe de valeurs morales et

personnelles, de conditions socioéconomiques et de la phase de développement dans laquelle elles se trouvaient au moment de tomber enceinte.

Géronimus (2004) indique que les variations culturelles liées à l'idéal familial sont facilement compréhensibles et acceptées lorsqu'elles concernent des cultures géographiquement, politiquement, économiquement et socialement distinctes. Par contre, au sein d'une société multiculturelle et stratifiée, ces idéaux familiaux différents peuvent être perçus comme incompréhensibles et même menaçants. Dans une telle société, la culture dominante est vue comme la norme. Les groupes minoritaires et le groupe majoritaire coexistent dans le même espace social, politique et économique et partagent certains idéaux, mais ils ont chacun des réalités différentes qui façonnent leurs expériences. Dans le cas des groupes minoritaires, les conditions socioéconomiques et les discriminations perçues et vécues peuvent entraîner certaines pratiques adaptatives, y compris au niveau de la fécondité. C'est, entre autres, ce que l'utilisation du cadre conceptuel de l'intersectionnalité permet d'examiner dans le cas des jeunes mères d'origine haïtienne rencontrées.

Le fait d'être adolescente ou jeune adulte a grandement joué sur leur vie affective et sur leur capacité cognitive de se projeter dans l'avenir. Cela a mené à une certaine prise de risques et à une idéalisation de leur relation amoureuse pour actualiser leur besoin d'appartenance.

L'ambivalence, pour certaines, et l'opposition, pour d'autres, face à l'interruption volontaire de la grossesse, ont façonné la décision de poursuite de grossesse. Dans les faits, une fois écartée la possibilité d'interrompre la grossesse, ne reste plus comme option que sa poursuite.

Le milieu familial a également joué un rôle primordial, tant dans la formation de leur identité que dans leur désir de se différencier et de se créer une identité propre, nommément celle de mère. Les conditions de vie préexistantes dans le milieu

familial les ont placées dans des conditions économiques difficiles, conditions desquelles elles comptent se sortir en mobilisant les ressources accessibles et en s'investissant dans un projet de vie.

CONCLUSION

Pour conclure, une récapitulation des divers éléments abordés permet une vue d'ensemble de la démarche de recherche. Une réflexion sur les pistes d'intervention ainsi que les forces et limites de l'étude seront exposées.

La grossesse à l'adolescence est un phénomène qui a toujours existé et qui est répandu dans le monde entier. Dans certaines sociétés, elle est bien vue et même encouragée. La perspective selon laquelle la grossesse à un jeune âge représente un problème social est en lien avec les normes sociales imposant des conditions préalables pour une parentalité jugée acceptable. Dans ce contexte, le fait d'être parent à l'adolescence est perçu comme hors-norme et vecteur de nombreux problèmes économiques et sociaux. L'objectif de cette recherche était de donner la parole à de jeunes mères d'origine haïtienne pour répondre à la question de recherche suivante : « Comment les jeunes mères d'origine haïtienne décrivent-elles les raisons de la poursuite de la grossesse ainsi que leurs expériences de maternité ? »

Par le biais d'entretiens semi-dirigés, nous avons pu obtenir leur point de vue directement par la réalité d'être jeunes mères. En effet, nous avons pu leur donner la parole pour qu'elles décrivent leur réalité telle qu'elles la perçoivent. Les résultats obtenus démontrent que la vision que se font les jeunes femmes d'elles-mêmes diffère grandement de celle que s'en fait la société.

Il a ainsi été possible de répondre à la question de recherche. Les jeunes femmes rencontrées ont indiqué que la poursuite de la grossesse s'est imposée comme une évidence, vu leur opposition à l'interruption volontaire de grossesse. De plus, pour certaines, la présence de jeunes mères dans leur entourage normalisait la naissance

d'un enfant à un jeune âge. La description de leur vie depuis qu'elles sont mères montre que les jeunes femmes ont traversé plusieurs étapes. D'une part, l'arrivée d'un enfant a bouleversé leur vie par les responsabilités qui y sont liées et, d'autre part, elles ont pris en main plusieurs aspects de leur vie pour tenter d'améliorer leurs conditions de vie.

L'analyse des résultats s'est avérée être d'une grande richesse. En effet, le cadre conceptuel choisi a permis de mieux cerner la réalité décrite par les jeunes mères. L'étape de développement cognitif et affectif dans laquelle se trouvaient les jeunes femmes lors de leur grossesse a été un élément crucial, tant dans la prise de décision de la poursuite de grossesse que dans leurs comportements. Une grande importance a été accordée par les jeunes mères aux liens affectifs, au détriment des conséquences possibles.

Les jeunes mères rencontrées sont issues d'un groupe minoritaire considéré comme défavorisé. Les résultats ont démontré que l'origine ethnique et la défavorisation sont intimement liées. L'usage de l'intersectionnalité a permis de mieux étudier la manière dont interagissent ces éléments. Pour les jeunes femmes rencontrées, la défavorisation du milieu d'origine semble avoir été intériorisée, faisant en sorte qu'elles la considèrent comme normale.

L'âge, plus particulièrement le fait d'être adolescente ou au début de l'âge adulte, l'origine ethnique et la défavorisation ont donc joué un rôle crucial dans la réalité des jeunes mères rencontrées.

La vision sociétale pessimiste de la réalité de jeune mère n'est pas partagée par les jeunes femmes rencontrées. En effet, elles envisagent l'avenir avec optimisme et avec la détermination de s'en sortir, ce qui porteur d'enseignement. En effet, les jeunes femmes rencontrées ont su mobiliser plusieurs ressources, tant au niveau institutionnel que personnel, pour améliorer leur sort.

Limites de l'étude

Dans le cadre de la recherche, la définition de jeune mère ayant été élargie, les résultats ne peuvent pas être strictement analysés sous l'angle de l'adolescence, mais ils doivent également tenir compte du fait que certaines sont de jeunes adultes. Toutes les jeunes mères rencontrées étaient hébergées dans des ressources leur étant spécialement destinées. Ces ressources ont chacune des critères de sélection avant d'accepter des résidentes.

Lors du recrutement, l'objectif premier était de rencontrer des jeunes mères de divers profils résidentiels. Le recrutement s'étant avéré ardu, un seul profil a pu être considéré. Dans ce contexte, toutes les jeunes femmes rencontrées reçoivent des services et sont soutenues par des mesures sociales. Il est donc difficile de savoir si les résultats auraient les mêmes si de jeunes mères avec d'autres profils, ne recevant pas de services ou recevant d'autres types de services, avaient été rencontrées. De plus, vu l'échantillon limité de l'étude, les résultats peuvent difficilement être généralisés.

Pistes d'intervention

Tel que mentionné précédemment, deux visions s'opposent lorsqu'il s'agit d'examiner la situation des jeunes mères. Tout d'abord, il est stipulé qu'une grossesse à l'adolescence a peu d'effet à long terme sur le niveau de défavorisation d'une jeune femme lorsque celle-ci est issue d'un milieu défavorisé. L'autre angle d'analyse fait valoir que les conséquences négatives liées au fait d'avoir un enfant à un jeune âge surpassent et exacerbent la défavorisation initiale.

Dans le cas des jeunes mères d'origine haïtienne rencontrées, il est vrai qu'elles sont issues de milieux défavorisés, par contre, le passé n'est pas nécessairement garant de l'avenir. Les jeunes mères sont dans une situation économique difficile mais elles ont su se constituer un filet social par le biais de ressources

institutionnelles et communautaires. Plusieurs sont aux études et envisagent d'entreprendre des carrières. Ces services ont tous nécessité, au préalable, une mobilisation des jeunes mères pour y avoir accès. Elles ont donc pris des moyens concrets pour améliorer leurs conditions socioéconomiques. Dans ce contexte, il est possible de croire que si elles poursuivent dans cette même voie, elles ne seront pas dans une situation de défavorisation pire que dans leur famille d'origine, malgré le fait d'avoir eu un enfant à l'adolescence.

Ce constat nous porte à croire que les interventions au niveau du travail social avec les jeunes mères d'origine haïtienne devraient cibler les conditions de vie. En fait, il semble que la discrimination et l'exclusion vécues par certains groupes minoritaires ont pour conséquence une défavorisation sociale et matérielle. Cette défavorisation est, quant à elle, un terreau fertile pour de nombreux problèmes sociaux. C'est donc à la base qu'il est impératif d'agir.

BIBLIOGRAPHIE

- Ait Ben Lmadani, F., Diaye, M. -A. et Urdanivia, M. W. (2008). *L'intersectionnalité des rapports sociaux de pouvoir en France : le cas du sexe et de l'origine ethnique*. Noisy, France : Centre de l'Emploi, no 100.
- Anadón, M. (2006). « La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents ». *Recherche qualitative*, 26, 5-31.
- Angers, M. (2000). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Anjou : Centre éducatif et culture.
- Barrett, G. et Wellings, K. (2002). « What is a 'planned' pregnancy ? Empirical data from a British study ». *Social Science & Medicine* 55(4), 545-557.
- Bédard, D. (1994). « Sexualité, contraception et avortement. Une étude exploratoire des variations ethnoculturelles d'une population clinique d'origine haïtienne et québécoise ». *Revue sexologique*, 2(2), 57-73.
- Bélanger, A. et Caron-Malenfant, É. (2005). *Projections de la population des groupes de minorités visibles. Canada, provinces et régions 2001-2017*. Ottawa : Statistique Canada.
- Blais, J. (2005). « La grossesse à l'adolescence : un phénomène qui persiste! ». *Ça sexprime*, 1(2), 1-8.
- Boucard, A. (2006). *La communauté haïtienne de Montréal*. Laval : Fondation littéraire Fleur de Lys.
- Boulet, M. (2014). *Même profession, salaires différents : les femmes professionnelles moins bien rémunérées*. Québec : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération.
- Bourhis, R. Y. et Montreuil, A. (2004). « Les assises socio-psychologiques du racisme et de la discrimination ». Dans J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (dir.), *Racisme et discrimination : Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. Ste-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 231-259.

- Boyer, D. et Fine, D. (1992). « Sexual abuse as a factor in adolescent pregnancy and child maltreatment ». *Family Planning Perspectives*, 24, 4-11.
- Bres, J. (2005). *Petites mères*. Documentaire sur les mères adolescentes de la communauté noire de Montréal. Montréal.
- Caron Malenfant, É. et Bélanger, A. P. (2006). *La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada*. Ottawa : Statistique Canada.
- Cater, S. et Coleman, L. (2006). « Planned » teenage pregnancy. *Perspectives of young parents from disadvantaged backgrounds*. Bristol, UK : The Policy Press.
- Charbonneau, J. (1998). « La maternité adolescente: l'expression dramatique d'un besoin d'affection et de reconnaissance ». *Possibles*, 22, 43-55.
- Charbonneau, J. (1999). « Donner naissance à un enfant à l'adolescence ». *Réseau*, 30, 14-19.
- Charbonneau, J. (2000). « La grossesse à l'adolescence. Une volonté de réconciliation avec la génération précédente ». Dans M. Gauthier, L. Duval et J. Hamel (dir.), *Être jeune en l'an 2000*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Charbonneau, J. (2002). « Grossesse et maternité adolescente: débats idéologiques et nouvelles perspectives d'analyse ». Dans F. Descarries et C. Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*. Montréal : Éditions Remue-ménage, p. 177-214.
- Charbonneau, J. (2003). *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Charlery, H. (2007). « Le patriarcat ou le féminisme noir ». *Revue française d'études américaines*, 114, 77-87.
- Chbat, M., Damant, D. et Flynn, C. (2014). « Analyse intersectionnelle de l'oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale ». *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110.
- Daguerre, A. et Nativel, C. (2003). « Voyage au pays des maternités précoces ». *Le Monde diplomatique*, 12.
- Daguerre, A. et Nativel, C. (2003). *When children become parents : Welfare state responses to teenage pregnancy*. Bristol, UK : Policy Press at the University of Bristol.
- Darlington, R. (2004). *Grossesse non planifiée que faire ?* Montréal : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.

- Department for Education and Skills (DFES) (2006). *Teenage pregnancy: Accelerating the Strategy to 2010*. Nottingham, UK : UK Government, DFES.
- Dryburgh, H. (2000). « Grossesse chez les adolescentes ». *Rapports sur la santé*, 12(1), 9-23.
- Durand, Y. (1980). « Structures familiales en Haïti ». *Ethnopsychologie*, 35(1), 47-51.
- Elkind, D. (1967). « Egocentrism in adolescence ». *Child development*, 38, 1025-1034.
- Ermisch, J. et Francesconi, M. (2003). « Family structure and children's achievements ». *Population economics*, 14(2), 249-270.
- Galabuzi, G.-E. (2001). *Creeping economic apartheid in Canada: The economic segregation and social marginalisation of racialised groups*. Toronto : The Centre for Social Justice, Foundation for Research and Education.
- Gallant, N. (1998). *Étude exploratoire sur le réseau social de soutien, les attitudes, les pratiques et le sentiment de compétence éducatifs ainsi que le stress parental de mères adolescentes âgées de 18 ans et moins*. (Mémoire de maîtrise) Université du Québec à Montréal.
- Geronimus, A. (2003). « Damned if you do : Culture, identity, privilege, and teenage childbearing in the United States ». *Social Science and Medicine*, 57(5), 881-893.
- Geronimus, A. (2004). « Teenage childbearing as cultural prism ». *British Medical Bulletin*, 69, 155-166.
- Girard, C. (2012). *Le bilan démographique du Québec*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Goldsheider, C. et Ulenberg, P. (1969). « Minority group status and fertility ». *American Journal of Sociology*, 74(4), 361-372.
- Gordon, C. P. (1996). « Adolescent decision making : A broadly based theory and its application to the prevention of early pregnancy ». *Adolescence*, 31(123).
- Goulet, C., Marcil, I., Kamdom, C. et Toussaint-Lachance, M. (2001). « Le point sur les mères adolescentes au Québec ». *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, 8(2), 21-34.
- Gravel, S. et Legault, G. (1998). « Insertion sociale et autonomie affective des jeunes mères de la communauté noire de Montréal ». Dans L.S. Éthier et J. Alary (dir.), *Comprendre la famille : Actes du 4^e symposium québécois de recherche sur la famille*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 69-87.

- Hamann, S. (2002). *Analyse qualitative des récits de 46 adolescentes enceintes de 5 mois ou plus sur les circonstances entourant le début de leur grossesse et sa poursuite et sur l'impact de la grossesse sur la relation à leur mère*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.
- Hardy, J. B. et Schwab Zabin, L. (1991). *Adolescent pregnancy in an urban environment. Issues, programs and evaluation*. Lanham, MD : Rowman & Littlefield Publishers, The Urban Institute Press.
- Horowitz, R. (1995). *Teen mothers. Citizens or dependents*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Institut national de santé publique du Québec (2008). *Taux de fécondité des femmes de 15-19 ans selon le niveau de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 2000-2004*. Québec : INSPQ.
- Johnson, H. (2014). « Préface ». Dans M. Rinfret-Raynor, É. Lesieux, M. M. Cousineau, S. Gauthier et É. Harper (dir.), *Violences envers les femmes*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Knudsen, S. V. (2006). « Intersectionality. A theoretical inspiration in the analysis of minority cultures and identities in textbooks ». Dans E. Bruillard *et al.* (dir.), *Caught in the web or lost in the textbook ?* Paris : International Association for Research on Textbooks and Educational Media, p. 61-76.
- Kost, K., Henshaw, S. et Carlin, L. (2010). *US teenage pregnancies, births and abortions : National and state trends and trends by race and ethnicity*. New York : Guttmacher Institute.
- Labelle, M. (2005). Le défi de la diversité au Canada et au Québec. *Options politiques* 26(3), 76-81.
- Labelle, M., Salée, D. et Frenette, Y. (2001). *Incorporation citoyenne et/ou exclusion ? La deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine*. Rapport de recherche. Toronto : Fondation canadienne des relations raciales. Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal : Guérin.
- Lindsay, C. (2007). *La communauté haïtienne au Canada*. Ottawa : Statistique Canada.
- Luong, M. (2008). « Que sont devenues les mères adolescentes ? » *L'emploi et le revenu en perspective*, 20(2), 45-57.
- Manseau, H. (1997). *La grossesse chez les adolescentes en internat. Le syndrome de la conception immaculée*. Rapport de recherche, CQRS/UQAM.

- Martel, L. et He, J. (2006). « La conjoncture démographique au Canada 2003 et 2004 ». *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2003 et 2004*. Ottawa : Statistique Canada, p. 13-114.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C. et Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- McCall, L. (2005). « The complexity of intersectionality ». *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, 3(3), 1771-1800.
- McIntyre, P. (2007). *Adolescentes enceintes. Apporter une promesse d'espoir dans le monde entier*. Paris : Organisation mondiale de la Santé.
- McKinnon, J. (2003). *The Black population in the United States : March 2002 population characteristics*. USA : US Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, US Census Bureau.
- Merrick, E. (1995). « Adolescent childbearing as career "choice" : Perspective from an ecological context ». *Journal of Counseling & Development*, 73, 288-295.
- Milan, A. (2013). *Fécondité : aperçu, 2009 à 2011*. Ottawa : Statistique Canada.
- Mullan Harris, K. (1997). *Teen mothers and the revolving welfare door*. Philadelphia : Temple University Press.
- Musick, J. S. (1993). *Young, poor, and pregnant. The psychology of teenage motherhood*. New Haven : Yale University Press.
- OCDE (2014). « Proportion des naissances hors-mariage ». *La base de données de l'OCDE sur la famille*. Paris : OCDE.
- Organisation mondiale de la santé (OMS) (2007). *Adolescentes enceintes : apporter une promesse d'espoir dans le monde entier*. Paris : OMS.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Pampalon, R. et Raymond, G. (2003). « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être ». *Santé, société et solidarité*, 2(1).
- Pierce, W. et Elisme, E. (1997). Understanding and working with haitian immigrant families. *Journal of Family Social Work*, 2(2), 49-65.
- Poissant, J. (2002). *Le discours des adolescentes mères sur les changements, les ressources mobilisées et leur adaptation durant la maternité*. (Thèse de doctorat) Université du Québec à Montréal.

- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Ramsay, S. (2005). « Embrasser d'autres cultures : l'éducation sexuelle auprès d'une clientèle multiculturelle ». *Ça S'exprime*, 1(3), 1-12.
- Raphaël, F. (2006). « Grossesse hors mariage dans les familles haïtiennes ». *Santé mentale au Québec*, 31(2), 165-178.
- Reitz, J. G. et Banerjee, R. (2007). « Racial Inequality, social cohesion, and policy issues in Canada ». Dans K. Banting, T. J. Courchene et F. L. Seidle, F. L. (dir.), *Belonging ? Diversity, recognition and shared citizenship in Canada*. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques, p. 489-545.
- Ritchey, N.P. (1975). « The effect of minority group status on fertility : A reexamination of concepts ». *Population Studies*, 29, 249-257.
- Statistique Canada (2003). « Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution ». *Recensement de 2001*, série « Analyses ». Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada (2011). « Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires, annuel ». *Estimations démographiques trimestrielles*, Tableau 102-4503. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada (2011). *Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population*. Ottawa : Statistique Canada.
- Staunaes, D. (2003). « Where have all the subjects gone ? Bringing the concepts of intersectionality and subjectification ». *Nora : Nordic Journal of Feminist and Gender Research*, 11(2), 101-110.
- Steinberg, L. (2005). « Cognitive and affective development in adolescence ». *Trends in Cognitive Sciences*, 9(2), 69-73.
- Tabberer, S., Hall, C., Prendergast, S. et Webster, A. (2000). *Teenage pregnancy and choice. Abortion or motherhood. Influences on the decision*. York, UK : Joseph Rowntree Foundation.
- Tarabulsy, G., Robitaille, J., Lacharité, C., Deslandes, J. et Coderre, R. (1998). « L'intervention auprès des jeunes mères et de leur enfant : perspective de la théorie de l'attachement ». *Criminologie*, 31(1), 7-23.
- Townsend, P. (1987). « Deprivation ». *Journal of Social Policy*, 16(02), 125-146.
- UNICEF (2001). *A league table of teenage births in rich nations*. Florence, Italie : Innocenti Research Centre.

- Van Enk, W. J. J., Gorrissen, W. H. M. et Van Enk, A. (2000). « Teenage pregnancy and ethnicity in The Netherlands : Frequency and obstetric outcome ». *European Journal of Contraception and Reproductive Health Care*, 5(1), 77-84.
- Vatz-Laaroussi, M. (2004). « Les enjeux méthodologiques de la recherche interculturelle. Entre l'histoire, la médiation et l'engagement ». *Bulletin de l'ARIC*(39), 77-83.
- Ventura, S. J., Mathews, T. J. et Hamilton, B. E. (2001). « Births to teenagers in the United States 1940-2000 ». *National Vital Statistic Report*, 49(10), 1-23.
- Willard Williams, C. (1991). *Black teenage mothers : Pregnancy and child rearing from their perspective*. Lexington, MA : Lexington books.